

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

L'économie circulaire
3 domaines, 7 piliers



31/10/2018

Recueil des fiches retour d'expériences de 13 démarches en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Ecologie Industrielle et Territoriale

RECUEIL DES FICHES RETOUR D'EXPERIENCES DE 13 DEMARCHES EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Le contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les entreprises et les territoires a profondément changé, nous assistons à l'avènement d'une société digitale, mondialisée et structurée en réseaux, construite autour des contraintes nouvelles que constitue la prise de conscience de la finitude, du renchérissement tendanciel des matières premières et des impacts globaux (économiques, environnementaux et humains) de l'activité des entreprises.

Pour s'adapter, rester compétitives et continuer à croître, les entreprises et les territoires d'activités de Provence-Alpes-Côte d'Azur doivent, dans le cadre que donne aux collectivités régionales la loi sur la transition énergétique et les compétences de la loi NOTRe, se saisir de l'opportunité de nouveaux modèles économiques et modes de management.

Pilier fondamental de l'économie circulaire, l'écologie industrielle et territoriale (EIT) constitue un mode d'organisation inter-entreprises qui, par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins, permettra de réduire l'utilisation de ressources primaires et de développer les activités économiques du territoire.

L'ADEME et la Région, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER), soutiennent les démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale depuis 2012. Plusieurs projets ont émergé au fil de l'eau puis un appel à projet a été lancé pour initier et structurer les démarches.

En étroite partenariat avec l'ARPE qui anime le réseau Zones d'Activités et Développement Durable et déploie la démarche Performance des Territoires d'Activités et le Label Parc +, les démarches d'EIT se déploient et les synergies se mettent en œuvre sur une grande partie du territoire régional.

Ces démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale constitue un véritable atout d'attractivités des territoires d'activités économiques et d'optimisation des flux de ressources pour le territoire régional.

Démarches et actions en cours

16 démarches d'EIT sont en cours dont 8 issues de l'AAP EIT (2015), 2 de Filidéchet 2017, 3 nouvelles via le cadre d'intervention dédié à l'EIT (2018) et 3 initiées hors de tout appel à projets. Les porteurs de projets sont des associations de zones d'activités, CCI, EPCI ou SCIC. Ces démarches associent les entreprises, recensent leurs besoins et développent des projets de

mutualisation ou de substitution de matières premières par des matières recyclées, à l'échelle d'un territoire ou d'une filière.

En parallèle, la démarche ACTIF déployée par les Chambres de Commerce et d'Industrie et financée par l'ADEME dans le cadre du CPER, permet de mettre en contact les entreprises qui ont des ressources à valoriser et celles qui en ont besoin.

Depuis le premier trimestre 2017, dans le cadre du copilotage de la politique régionale d'Économie Circulaire par le Service Environnement et Biodiversité, en charge du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et le Service Économie Circulaire et de Proximité, la thématique de l'Écologie Industrielle et Territoriale fait l'objet d'un co-pilotage « économie-environnement » afin d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle des synergies.

Le réseau des animateurs-trices de démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale en Provence-Alpes-Côte d'Azur mis en place depuis 2015 permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expériences de chacun, et d'élaborer des actions communes.

Pour rejoindre ce réseau, vous pouvez vous adresser aux contacts ci-dessous.



Contacts

Conseil Régional

Service Environnement et Biodiversité :
Service Économie Circulaire et de
Proximité :

Christelle DEBLAIS : cdeblais@maregionsud.fr
Dominique GIABICONI : dgiabiconi@maregionsud.fr
Laurence GAUBERT : lgaubert@maregionsud.fr

ADEME

Cécilia FLORIT : cecilia.florit@ademe.fr

Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

SOMMAIRE

L'ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE	2
SOMMAIRE	4
L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE TOULON OUEST	5
CAVEM - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE	10
APAL - ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITES LAURENTIN A SAINT-LAURENT-DU-VAR	17
EBG – ASSOCIATION ENTREPRISES DES BOIS DE GRASSE	24
CITOYENS DE LA TERRE – « TERRITOIRES EN'VIE »	31
METSIE - MARSEILLE ECOLOGIE TERRITORIALE ET SYNERGIES INTER- ENTREPRISES	36
NAPOLLON SOLI'LOC	43
VITROPOLE ENTREPRENDRE	50
CBE SUD LUBERON – PROJET NOVA TERRA	57
NCIS - NOUVELLES COOPERATION INDUSTRIELLES ET SYNERGIES	63
PIICTO - PLATEFORME INDUSTRIELLE ET D'INNOVATION DU CABAN-TONKIN	66
CCI DU VAR – LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, MAILLON FORT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE / EIT BTP	70
CCI DU VAR – DEPLOIEMENT DU PLAN TERRITORIAL DE SYNERGIE INTERENTREPRISES COUPLE A L'OUTIL ACTIF DANS LE VAR	74

L'Association de Développement des Entreprises de Toulon-Ouest



DESCRIPTION DU PROJET

Étude et optimisation des flux sur le territoire de Toulon-Ouest

Lauréat de l'appel à projets régional 2015, ce projet a pour ambition de développer des solutions innovantes et de nouveaux modèles économiques face aux problématiques posées par la raréfaction des ressources. Il vise ainsi à **renforcer la coopération des entreprises présentes sur le Pôle d'activités de Toulon-Ouest et faire émerger de nouvelles opportunités de marché et de montée en gamme dans la valorisation des flux sortants**. Il est porté par l'Association de Développement des Entreprises de Toulon Ouest, ADETO, qui depuis plusieurs années mène une démarche de gestion durable de son territoire et suit l'évolution de ses entreprises.



PERIMÈTRE D'INTERVENTION

Le Pôle d'activités de Toulon-Ouest s'étend sur trois communes (Ollioules, La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages), sur une surface de plus de 800 hectares.

Les points forts/spécificités

Des zones d'activités du territoire en mutation :

- Implantation de la base terrestre du Technopôle de la Mer à Ollioules qui va entraîner l'arrivée de 100 nouvelles entreprises et de 3000 salariés d'ici à 2020
- Un projet d'extension du Pôle d'activités : création de la zone de Prébois à Six-Fours-les-Plages (2020)

IDENTITÉ DU PORTEUR

L'Association de Développement des Entreprises de Toulon-Ouest (ADETO) a été créée en 1996. Son objectif est de faciliter le développement des activités des entreprises sur les volets économique, social et environnemental. Elle réunit aujourd'hui 230 adhérents et intervient autour de quatre missions : renforcer les liens interentreprises, proposer des services mutualisés, favoriser un développement durable et représenter les intérêts communs des entreprises.

L'ADETO se positionne comme un interlocuteur privilégié vis-à-vis des collectivités ainsi qu'un relai d'informations et de documentation pour les entreprises.

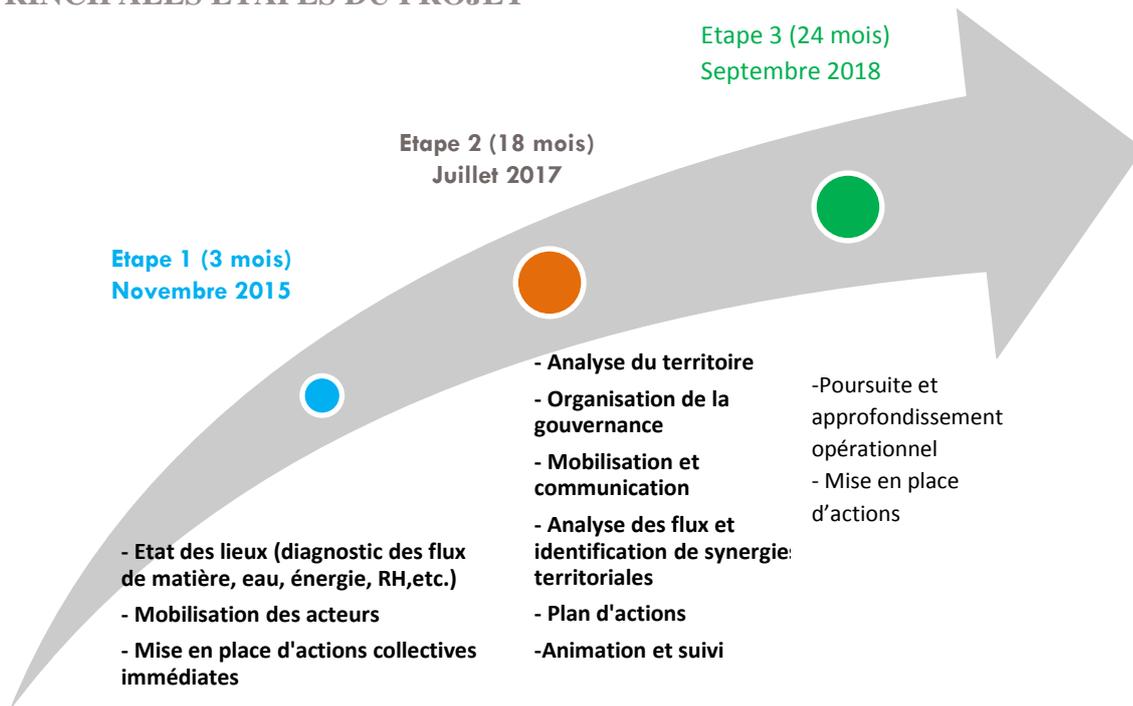
TYPLOGIE DES ACTEURS

Le Pôle d'activités compte actuellement plus de 1500 entreprises représentant 17 000 emplois directs. Il concentre principalement des TPE et des PME portant des activités très diverses : industries, commerces, construction, activités de service, santé, etc.

ENJEUX CLÉS

- Répondre à la mutation du territoire et l'arrivée de nouvelles entreprises
- Accompagner les entreprises face aux nouveaux enjeux posés par la raréfaction des ressources

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



ACTIONS IDENTIFIÉES

- Mise en place d'une commission « Mutualisation des achats » en gouvernance partagée avec des adhérents bénévoles
- Réalisation d'un état des lieux du territoire et d'une étude des flux entrants et sortants du Pôle d'activités

- Développement de la valorisation des flux sortants de déchets dangereux, de biodéchets et de palettes
- Inscription du projet dans une démarche d'éco-réseau afin de partager avec d'autres animateurs territoriaux les bonnes pratiques EIT

MÉTHODES DEPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS



Diagnostic Flash - Charte de confidentialité (des données collectées)
Benchmark outils de diagnostic
Cartographie



Suivi de l'actualité de la démarche sur le site de l'ADETO et sur Facebook
Mise en place d'e-mailing pour la prospection (avec outils de suivi)
Relai de l'information dans le journal de l'ADETO (deux numéros/an) et dans la Newsletter mensuelle
Mobilisation de la presse locale et de la presse spécialisée
Déjeuners mensuels avec les chefs d'entreprise lors desquels le projet est systématiquement évoqué

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION

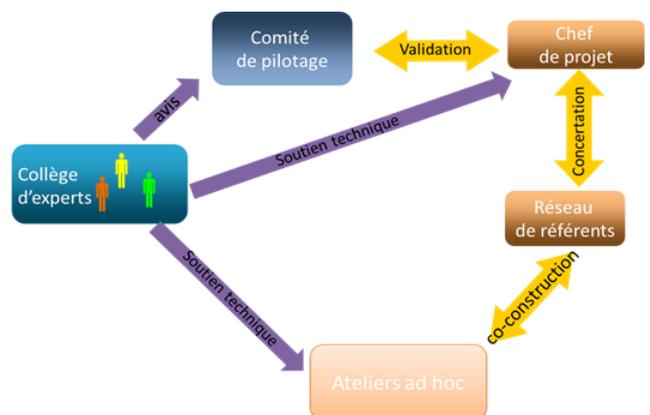


Entretiens individuels avec des entreprises préalablement identifiées
Mise en place de diagnostics flashes
Présentation collective des résultats lors d'une réunion thématique
Ateliers de formations
Co-construction du plan d'actions avec le collège d'experts et les entreprises partenaires

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

Le projet EIT de l'ADETO est placé sous la responsabilité du comité de pilotage composé :

- **des membres décisionnaires** (ADETO, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, les 3 villes du territoire)
- **des membres consultatifs** (partenaires VEOLIA, Novachim et les Dirigeants des entreprises participant au projet)



MOYENS HUMAINS

Etapes 1 et 2 : **1,5 équivalent temps plein (ETP)** : une chargée de mission à temps plein et une chargée de mission à temps partiel.

+ **Mise en place d'un réseau de référents d'entreprises** (contacts privilégiés)

+ **Appui ponctuel sur un collège d'experts pour le déploiement des actions.**

Etape 3 : **0,65 ETP**

INTÉGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

L'ADETO a été soutenue lors de l'appel à projets par la Communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée (devenue Métropole au 1^{er} janvier 2018) ainsi que par les trois communes du territoire du Pôle d'activités. Ces quatre collectivités ont rédigé une lettre de soutien à la démarche de l'ADETO et se sont engagées à lui apporter une expertise technique en cas de besoin.

L'ADETO travaille en collaboration avec les trois communes de Six-Fours-les-Plages, de La Seyne-sur-Mer et d'Ollioules pour la collecte des déchets des entreprises. Ils ont réalisé un guide commun destiné aux entreprises pour la gestion des ordures ménagères assimilées.

La Métropole Toulon-Provence-Méditerranée est dotée de multiples compétences liées à la gestion du Pôle d'activités. Elle est ainsi un partenaire privilégié de l'ADETO, finançant près d'1/4 de son activité.

COÛT DE L'INITIATIVE

Pour les étapes 1 et 2 : budget de 105 950 €

Pour l'étape 3 : budget de 98 209 €

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

Pour les étapes 1 et 2 : ADEME – Région : 84 760 € et autofinancement : 21 190 €

Pour l'étape 3 : ADEME – Région : 32 836 € chacune avec un autofinancement de 33%

RÉSULTATS

- L'ADETO a réalisé 15 diagnostics approfondis auprès d'entreprises.
- OPERATION INDUS'TRIONS : L'ADETO a organisé avec Onyx Méditerranée et Orédui (filiale de Veolia) l'opération Indus'trions. L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur gestion des déchets et les sensibiliser au tri. Avant le lancement du projet, trois flux de déchets étaient collectés : les archives papiers, les déchets d'équipements électriques et électroniques et le bois en mélange. Cette opération a permis d'ouvrir la collecte aux déchets dangereux. Cette opération ayant été renouvelée sur plusieurs années, l'ADETO réfléchit à proposer un nouveau format d'opération de sensibilisation.
- BIODECHETS : En partenariat avec l'ADETO, Veolia a réalisé un recensement des gisements de biodéchets sur le Pôle d'activités et a identifié 54 restaurateurs à mobiliser. Une plaquette de sensibilisation a été produite et l'ADETO va organiser des ateliers de formation à destination du personnel de ces établissements. Il s'agirait d'un premier module sur les déchets et le développement durable en général (dernier trimestre 2018), puis un module spécifique sur les biodéchets (premier trimestre 2019). L'objectif porté par l'ADETO consiste à permettre une véritable montée en compétences du personnel de restauration.
- PALETTES : Après un recensement des gisements de palettes, l'ADETO est entrée en contact avec un prestataire disposé à les récupérer pour notamment les redistribuer auprès de petits consommateurs de palettes (ex : maraîchers). Des réunions de travail ont eu lieu et ont fait apparaître le besoin pour le prestataire de pouvoir compter sur un volume plus important de palettes, ainsi que sur certains types de palettes (en échange d'un ramassage gratuit). Un travail auprès des entreprises pour gonfler le nombre de palettes doit être mené.
- Deux projets de mutualisation (de compétences et de terrain) n'ont pas abouti, les entreprises privilégiant au final une autre solution.

FREINS RENCONTRÉS

- La mobilisation des entreprises sur les projets d'EIT reste très compliquée. S'il y a des avancées, aujourd'hui, elles n'en maîtrisent pas toujours les concepts et les enjeux, plus particulièrement dans les TPE.
- Petit essoufflement de la mobilisation des entreprises sur l'opération 2017 Indus'trions, qui peut révéler un besoin de renouveler les formes de communication
- Adéquation fine à trouver entre le gisement de palettes sur le Pôle d'activités et les conditions d'intervention du prestataire intéressé par leur ramassage

PERSPECTIVES

Actions de capitalisation/valorisation :

L'ADETO s'inscrit dans une démarche d'éco-réseau afin de partager avec d'autres animateurs territoriaux les bonnes pratiques EIT. L'ADETO appartient à plusieurs réseaux territoriaux tels que le réseau Var Éco Biz géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et le réseau ZADD (Zones d'activités et développement durable) de l'ARPE. Ils relaieront l'information et permettront une parfaite connaissance et une diffusion optimale de l'action.

L'ADETO a pris également part aux travaux de la Commission Économie Circulaire du Parlement Varois des Entreprises (PVE). Le PVE était le fruit d'une initiative portée par des acteurs de la communauté économique varoise qui travaillent ensemble à des propositions destinées à améliorer le développement de l'activité économique du Var. Le PVE anime ainsi 10 commissions couvrant un large spectre de thématiques. Dans ce cadre, l'ADETO a participé, avec la CCI, à la création d'un recueil réunissant 35 témoignages d'entreprises du territoire pour valoriser leurs projets en lien avec l'économie circulaire et permettre ainsi de mobiliser et sensibiliser de nouvelles entreprises.

Pour poursuivre et pérenniser l'action de valorisation et de promotion de l'économie circulaire dans le Var, les membres de la Commission Économie Circulaire du PVE ont créé l'Association Var Économie Circulaire en septembre 2018. A ce titre, l'ADETO fait partie des membres fondateurs de cette nouvelle association et s'y implique largement.

Pérennisation de la démarche :

L'ADETO vient de signer une nouvelle convention avec l'ADEME pour laquelle un plan d'actions est en cours de rédaction et qui vise l'opérationnalisation des synergies.

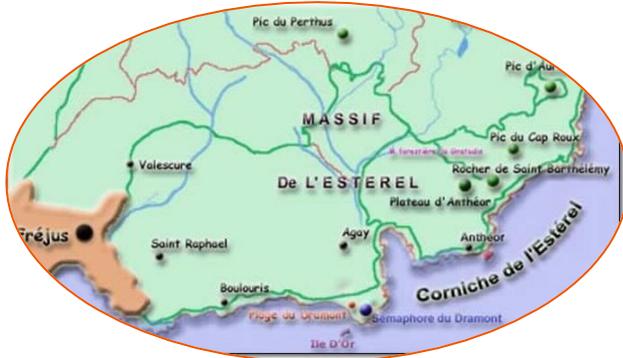
La pérennisation de la démarche dépendra des flux et des compilations des diagnostics entreprises. Si des synergies se concrétisent, il faudra réfléchir à un financement. Si l'ADETO est facilitatrice et permet de dynamiser les démarches, elle ne souhaite pas se substituer à la mise en œuvre des projets par les entreprises.

Une évaluation de la démarche à travers le logiciel Elipse est prévue pour novembre 2018.

Contact

Laure ROSSOGLIO
Chargée de mission Développement Durable
Courriel : laure.rossoglio@adeto.fr
Tél : 04 94 63 16 08

CAVEM - Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée



CONTEXTE

Économie circulaire : une stratégie territoriale pour la CAVEM

La CAVEM a répondu en 2015 à l'appel à projets « Écologie Industrielle et Territoriale » lancé conjointement par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et l'ADEME avec un projet d'économie circulaire sur les parcs d'activités de son territoire. Ce projet novateur et ambitieux ayant été retenu, elle en assure le développement et la mise en œuvre par étape.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) constitue le deuxième pôle urbain et économique du département du Var.

Il réunit 5 communes (Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël) pour un total de 111 000 habitants et une superficie de 348 km², 51 km de littoral, 23200 ha de forêts et compte 29 parcs d'activités.



Les points forts/spécificités

- Un dossier porté par la collectivité,
- Des liens explicites avec d'autres démarches, preuve de dynamique et de cohérence territoriale
- Un partenariat avec le SMIDDEV (syndicat mixte du développement durable de l'Est Var), surtout sur le volet des déchets
- Un regroupement de plusieurs parcs d'activités sur plusieurs communes
- Des liens entre acteurs locaux : synergies de service, partage d'espace de travail ou d'outils, achat mutualisé d'énergie...

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Après un démarrage consacré à la mise en place de l'équipe projet, d'un Comité Technique, d'un Comité de Pilotage et de la création de quatre groupes de travail (Economie Collaborative, Energie, Eau, Déchets), la phase 1 du projet porte principalement sur :

- Conduire la démarche « Économie Circulaire » avec un panel de 10 parcs d'activités du territoire soutenant la stratégie Economie Circulaire de l'EPCI.
- Animation et fédération d'un réseau d'associations de professionnels implantés en parcs d'activités
- Réalisation d'enquêtes de terrain et de diagnostics des flux
- Concrétisation des synergies identifiées

Cette étape qui a consisté en un engagement fort de la collectivité en faveur de la mise en place de collaborations et de partage est terminée et est suivie d'une nouvelle phase visant la mise en œuvre des projets et leur prise en main par les entreprises (la collectivité va répondre à un nouvel appel à projets pour renforcer l'autonomie des entreprises et la mutualisation de leurs moyens). Elle s'inscrit dans une démarche générale de l'agglomération en faveur de l'inclusion de la problématique de l'économie circulaire dans l'ensemble de ses politiques publiques.

ENJEUX

Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'économie circulaire représentent des enjeux forts, tant pour les entreprises que pour les collectivités :

Evaluation des potentialités pour développer une économie circulaire territoriale ancrée autour de plusieurs axes d'identification des ressources, visant potentiellement à des échanges de matières, services, interentreprises. L'objectif est la mise en place d'actions favorisant une économie circulaire dans les parcs d'activités, en vue d'une généralisation de traitement à l'ensemble des parcs d'activités du territoire.

IDENTITÉ DU PORTEUR

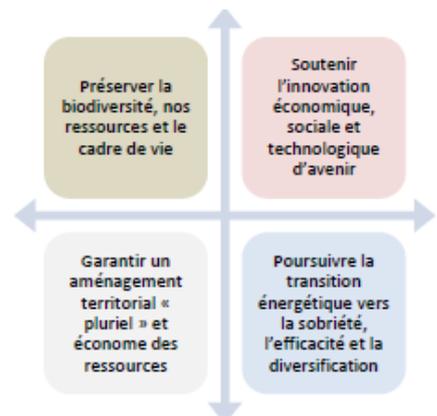
La CAVEM (communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée) est le deuxième pôle urbain et économique du département du Var. Et a pour compétences le développement économique, et depuis la loi NOTRÉ, la gestion et l'animation des parcs d'activités. Elle a également pour compétences : les transports, l'environnement, l'habitat et la gestion de l'eau de son territoire en vue d'améliorer le quotidien de ses 111 000 habitants.

TYPOLOGIE DES ACTEURS

Les 10 parcs retenus sont à vocation commerciale, artisanale et industrielle, BTP ou mixte, regroupés sur 163 hectares, comprenant 530 entreprises et 8000 salariés. Il s'agit essentiellement d'entreprises de moins de 20 salariés mais couvrant une large gamme d'activités (tertiaire, commerce hors alimentaire, entreprises du BTP).

ENJEUX CLÉS

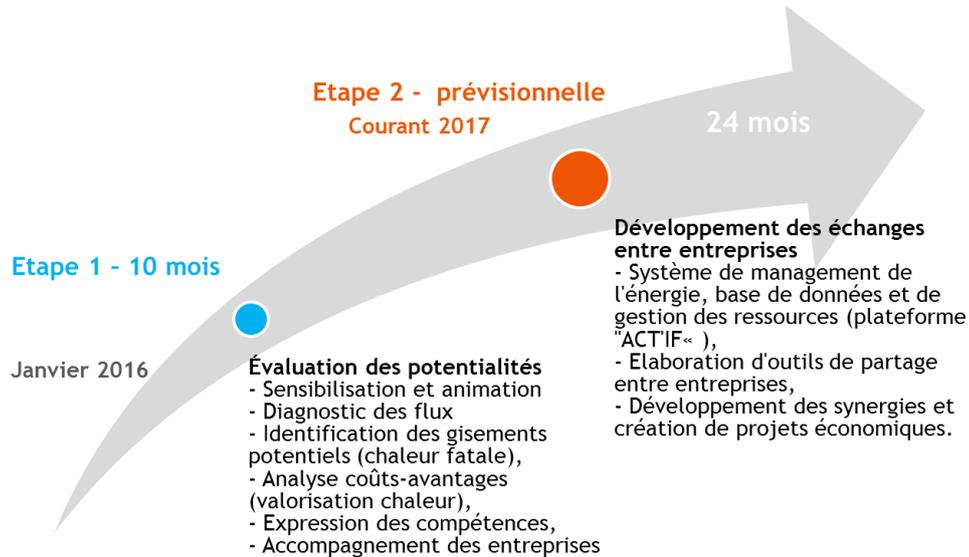
Favoriser et multiplier les synergies entre entreprises d'un même parc d'activités par la mise en place d'une organisation commune de gestion fondée sur le partage d'infrastructures, d'équipements, de services ou de filière de recyclage des déchets :



- Développer les échanges entre entreprises et acteurs du territoire
- Prendre en compte les enjeux environnementaux (production de déchets, consommation d'eau et d'énergie, transport)
- Mettre en œuvre des solutions concrètes mutualisées

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET

La collectivité poursuit ses démarches en faveur des échanges inter entreprises, et soutient la mise en œuvre des projets



SYNERGIES IDENTIFIÉES LORS DES DIAGNOSTICS DE FLUX

Plusieurs types de synergies d'économies collaboratives identifiées, à travers différentes situations rencontrées sur le territoire :

- Optimisation de la gestion des déchets sur le plan technique et économique en fonction des évolutions techniques et réglementaires, le déchet ressource, optimisation des flux...
- Valorisation énergétique des déchets (méthanisation notamment)
- Mutualisation des ressources énergétiques type « smart grid », gestion intelligente de l'énergie pour les bâtiments et rationalisations des transports (cette synergie a été d'abord abandonnée mais il serait question de s'y intéresser à nouveau)

En parallèle, développement d'actions mutualisées pour les entreprises :

- création de l'APAC
- création d'un poste d'animatrice de parc à mi-temps pour le Capitou
- création de l'AREVE
- projet de mutualisation d'achats d'énergie avec l'APAC et l'AREVE
- mutualisation des projets d'entreprises concourant à créer des actions vers l'économie circulaire, accompagnement des demandes de financement
- mutualisation des actions de formation (secourisme, incendie...)
- mutualisation des audits de certifications

MÉTHODES DÉPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS



Analyse macroscopique des flux - typologie des entreprises, études existantes, cartographie du flux de ressources identifiées sur le territoire,
Analyse de l'outil ACT'IF testé par la CCI,
Etudes bibliographiques et cartographie des flux de déchets, matériels, énergie et eau, études réglementaires...

- Cette étape débouche sur des applications concrètes des principes de l'EIT avec pour objectif d'esquisser les modalités de pilotage, d'animation et de financement en phase 2.



Panorama complet des parcs d'activité du territoire
Site internet de la CAVEM (www.cavem.fr)
Newsletter Facebook pro, animation de réunions régulières et de rencontres conviviales (les Olympiades du parc Capitou)

ACTEURS ET LEADERS À L'ORIGINE DU PROJET

La CAVEM et les **10 parcs d'activités ayant fait acte de candidature** - 3 parcs labellisés ISO 14001 et 6 parcs ayant entamé une démarche de labellisation ont été retenus.

GOVERNANCE DU PROJET

La conduite de projet est articulée autour :

- d'un comité de pilotage (COFIL) avec des élus, des représentants des organismes financeurs (Région et ADEME), les présidents de parcs d'activités, des consulaires et techniciens.
- d'un comité technique (COTECH) avec des techniciens des services impliqués, élus, consulaires, prestataires suivant les thèmes des commissions.

Le pilotage du projet est assuré par le service Développement Economique de la CAVEM, acteur de la gestion territoriale des déchets, lui-même assisté de 4 groupes :

- **Le groupe économie circulaire** : une personne au service économique de la CAVEM, une personne du bureau d'étude conseil en environnement Responsabilité Sociétale des Entreprises et expert judiciaire et de 2 personnes de la CCI.
- **Le groupe énergie** : une personne au service environnement de la CAVEM et 3 personnes supports auprès de l'Agence Rénovation Energie Var Est.
- **Le groupe collecte** : une personne responsable au sein du service développement durable et déchets de la CAVEM et de deux personnes ressources à la SMIDDEV.
- **Le groupe eau** : une personne de la CAVEM et de VEOLIA.

ACTEURS IMPLIQUÉS

- Associations et gestionnaires de Parcs : l'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM (APAC), l'Association des 4 chemins de Roquebrune-sur-Argens, l'Association Capitou Industries de Fréjus, l'Association Epsilon 1 à Saint-Raphaël, le Groupe Costamagna, gestionnaire de la Tuilière à Puget-sur-Argens, GEPIC Grand Estérel à Puget-sur-Argens, gestionnaire de parcs.
- Partenaires privés : Veolia, EDF, GrDF et des organisations professionnelles

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



4 COTECH, 3 COFIL

Séminaires techniques

Speed meeting

Rencontres inter-entreprises et visites sur site

Outils d'animation :

- Une page dédiée à la démarche dans le trimestriel de la CAVEM
- Une plaquette devrait être réalisée prochainement pour présenter la démarche aux entreprises, avec des retours d'expériences d'entreprises vertueuses.
- Des communications sur les biodéchets, sur les déchets pros, et une autre sur les circuits courts sont prévues.

MOYENS HUMAINS

Depuis juin 2015, le Pôle Capitou Sud s'est doté d'une animatrice de parcs d'activités. Cette animatrice intervient sur 5 parcs avec une présence tous les matins à Capitou et des prestations dans les autres parcs les après-midis. Initialement recrutée à mi-temps, elle est passée à 80 % et devrait travailler à 100 % prochainement. Son poste est pérennisé à travers un montage spécifique : elle est employée en CDI à mi-temps par le Pôle du Capitou par un financement double (50% par les cotisations des entreprises et 50 % par la Poste pour la prise en charge du relai postal par l'animatrice) et elle réalise des prestations effectuées sous le régime de l'auto entreprise et rémunérées par les parcs, cette partie étant en partie financée par la CAVEM (projet par projet).

INTÉGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Ce projet s'intègre au projet d'Ecologie Industrielle et Territoriale du Conseil Régional et de l'ADEME, en application de la feuille de route « Économie Circulaire » produite par la Région dans le cadre des grands schémas tels que le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et enfin le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Le PCAET est en cours de finalisation, des actions vont d'ailleurs être menées auprès des entreprises en matière de mobilité : ateliers d'éco-conduite (pour les entreprises des parcs, mais aussi en centre-ville en lien avec un espace de coworking).

COÛT DE L'INITIATIVE

Pour la collectivité : Chaque tranche de deux ans du projet a un budget de 85 000 €

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

Région : 5 500 € / ADEME : 59 000 €

Actions phares

- Un diagnostic des flux très complet
- Création de l'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM
- Une communication soutenue : de nombreux événements auprès des entreprises (petits-déjeuner...) et des campagnes de communication impliquant les entreprises et présidents de parcs (radio)

RÉSULTATS

Plusieurs types de synergies ont été mises en œuvre, à travers différentes situations rencontrées sur le territoire :

- **Création de l'APAC**, Association des Parcs d'Activités de la CAVEM, soutenue par l'EPCI et initiée par les parcs Epsilon 1 et Grand Estérel.
 - L'objectif de cette association est de mettre en relation les associations et ASL qui gère des parcs d'activités sur le territoire communautaire, de les fédérer dans un souci de partage et de mutualisation des ressources.
 - La synergie des acteurs économiques implantés dans les 29 parcs d'activités de la Communauté d'Agglomération favorise la dynamique et la promotion de ces sites.
 - Au bout d'un an d'existence, quelques chiffres : 10 parcs adhérents et 120 entreprises.
- **Création de l'Agence de Rénovation Energétique Var Est (AREVE)**, un service de conseil et d'audit en rénovation et dépense énergétique à destination des entreprises :
 - Proposition de formations RGE
 - Les entreprises constituent 5 % du public accompagné et conseillé par l'AREVE. Les conseils peuvent porter sur des solutions techniques, notamment les installations ENR.
 - La volonté pour la collectivité est de favoriser pour les prochaines zones les bâtiments « PV compatibles ».
- **Méthanisation (injection) :**
 - Partenariat GRDF et Veolia sur un intrant : boues de STEP, biodéchets
 - Amortissement planifié en moins de 10 ans – en construction, ouverture en 2019
- **Récupération de chaleur :**
 - Valorisation de chaleur des eaux usées pour chauffer le théâtre intercommunal
 - Études techniques réalisées et favorables => demande de financement pour une ouverture en 2020, recherche d'un opérateur
- **Mise en place de circuits courts**

L'objectif de la plate-forme est de disposer d'une interface pratique qui fasse le lien entre le consommateur et le producteur. Cet outil permettra également de sécuriser les débouchés et la rémunération des producteurs, afin de relancer parallèlement la production et éventuellement l'orienter et favoriser à terme de nouvelles installations. Intégration de ce projet de territoire dans le SCOT en vue de la préservation du foncier, d'une création de ZAP pour des orientations comme les Hameau agricoles, les circuits courts, l'agritourisme. En octobre 2018, l'association de producteurs a été créée.

Le plan d'actions comprend d'autres actions comme :

- Volonté d'exemplarité de la collectivité : commande publique
- Volonté de maximiser les partenariats publics-privés
- En partenariat avec la CCI du VAR, qui a été désignée dans le cadre d'un projet de pilotage du Programme Territorial de Synergie Interentreprises sur le département du VAR: Mise en place d'ateliers d'échange de flux entre les entreprises.
- Emploi & compétitivité : mutualisation de chauffeurs poids-lourd – cet objectif se heurte pour l'instant à un problème de confidentialité
- Emploi & environnement: collecte du papier en entreprise dans le cadre d'un chantier d'insertion par une entreprise familiale locale. Objectif : plusieurs centaines de tonnes de papier valorisées

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

La démarche vise à encourager l'initiative locale, favoriser le développement économique du territoire et activer la mise en relation des entreprises du territoire. La Collectivité ambitionne par ce biais d'améliorer le tri sélectif, multiplier les filières de valorisation vis-à-vis des entreprises : papiers, palettes, PVC, Placoplatre... et ainsi réduire les volumes de déchets ultimes destinés à l'enfouissement.

FREINS RENCONTRÉS

- Connaissance approximative des démarches d'économie circulaire trop souvent assimilées aux seuls déchets. Pour autant, la thématique des déchets permet un contact auprès des entreprises facilité, avec une entrée règlementaire (le suivi des déchets par exemple).
- Absence d'industriels importants, difficulté de mise en place d'une plateforme d'information d'échange, renforcement des liens à consolider entre chaque commune du territoire.
- Mise en œuvre de projets qui nécessitent que les conditions soient mûres en aval
- Trop de projets à mener de front !

PERSPECTIVES

La démarche spécifique aux 10 parcs est terminée mais l'agglomération poursuit la diffusion de la philosophie de l'EIT ainsi que le soutien opérationnel et financier au cas par cas. Elle promeut le renforcement de l'implication par les entreprises dans la gouvernance des projets.

- Réponse à l'AAP Filidéchets sur l'autonomisation des entreprises et la mutualisation de moyens
- Soutien à la création et au développement d'une filière de démolition des bateaux (identification dans le cadre de l'atelier PTSI)
- Evaluation multithématique de la démarche (en couplant les approches d'outils tels qu'Ellipse, Afnor, ou encore celui de l'ARPE) = "C'est bien d'avancer, c'est encore mieux de quantifier". Aujourd'hui, la CAVEM dispose d'indicateurs d'actions, mais pas d'impacts, si ce n'est le bilan carbone, les résultats chiffrés des diagnostics de flux, ou bientôt le chiffre d'affaires généré (via le PTSI).
- Création et gestion d'une mini déchèterie par les parcs d'activités en projet

Contact

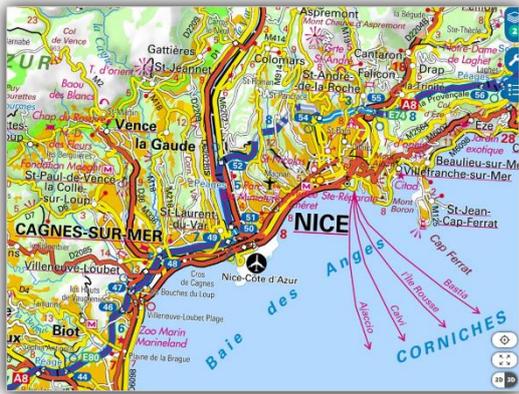
Nathalie LANDI Service Développement Économique de la CAVEM

Courriel : deveco@cavem.fr // T: 04-94-82-64-45

Kristell CHIFFOT animatrice de parcs

Courriel : capitou.industrie@gmail.com // M : 06 58 47 87 29

APAL - Association du Parc d'Activités Laurentin à Saint-Laurent-du-Var



PERIMÈTRE D'INTERVENTION

La ZA de Saint-Laurent du Var (superficie de 33ha) regroupe environ 350 entreprises environ faisant travailler 4500 salariés. L'aéroport de Nice Côte d'Azur, la gare SNCF de Saint-Laurent-du-Var et l'autoroute A8 situés à proximité en font un parc d'activités idéalement placé.

Les points forts et spécificités :

- Fort taux d'occupation et faible turnover des entreprises
- Forte proximité de Nice, de la plaine du Var (OIN) et de la Zone de Carros-Le-Broc
- Difficultés d'embauche

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le lancement de l'opération est consécutif à la candidature du parc d'activités à un appel à projet régional et se déroule dans le cadre d'un partenariat entre le club d'entreprises, la Mairie de Saint Laurent du Var et la CCI Nice Côte d'Azur (CCINCA), porteuse du projet.

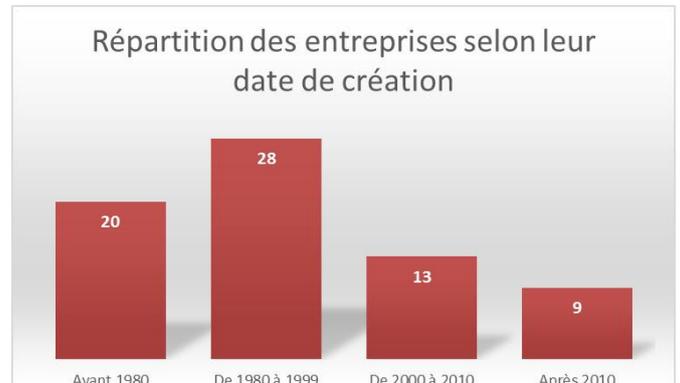
IDENTITÉ DU PORTEUR

Cofinancé par l'Ademe et la Région dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020, le projet est porté conjointement par l'association Apal et la CCINCA (animation, pilotage, diagnostic, déploiement).

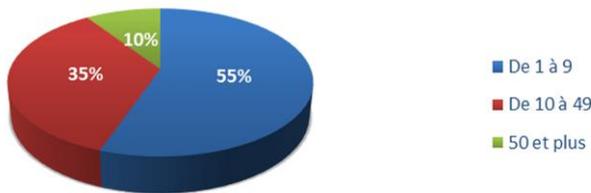
Apal a été créée en 1984 mais l'activité du Club s'était essouffée ces dernières années. Le Club a été réactivé en 2015 et maintenant 70 entreprises environ, sur les 350 de la Zone, y sont adhérentes. En parallèle de la démarche sur le parc d'activités de Saint-Laurent du Var, l'Apal a conduit une autre opération sur la ZA des Bois de Grasse (cf plus loin).

TYPLOGIE DES ENTREPRISES

La typologie de la ZA est la suivante :



Répartition des entreprises selon leur effectif



Répartition des entreprises selon le CA



- Le profil type de l'entreprise de la Zone est :
 - Dans une activité de service ou d'industrie,
 - Locataire,
 - De moins de 10 salariés,
 - Plus d'1 M€ de CA,
 - Avec une activité en progression ou stable sur les 3 dernières années.

En se référant à cette synthèse partielle des résultats du « Diagnostic 360° » sur le Parc d'activités Laurentin présenté le 20 juillet 2016, il est à noter qu'un tiers des entreprises ont des difficultés pour embaucher et 20 % souhaitent s'agrandir ou déménager, 75 % des entreprises seraient disposées à partager des services, achats ou équipements avec d'autres entreprises du Parc et plus de la moitié est intéressée par un diagnostic de flux.

- Les points forts du Parc :
 - Plusieurs projets collaboratifs menés sur le Parc (EIT, EAUX TOP...)
 - Présence d'un club d'entreprises depuis 1984
 - Le recensement des besoins des entreprises.

AXES DE TRAVAIL

Les priorités des entreprises étaient la circulation routière et les déplacements à pied, le stationnement et la signalétique.

- Les pistes de travail initiales étaient :

A court terme

- Définir le positionnement politique, économique, en termes de gestion et de moyens mis à disposition par les parties prenantes (Métropole, EPA, Mairie, CCINCA...);
- Mettre en place des services collectifs aux entreprises (achats mutualisés de prestation) et développement des relations inter-entreprises;
- Définir le positionnement économique du Parc et lancer du projet de requalification en lien avec ce positionnement;
- Mettre en place d'une signalétique harmonisée avec les autres Parcs du territoire;
- Inventorier les filières déchets existantes sur un guide de récupération des déchets;
- Lancer des diagnostics de flux des entreprises.

A moyen terme

- Mettre en place un programme commun de gestion et de développement de la Zone intégrant les parties prenantes;
- Développer les synergies inter-entreprises de mutualisation / substitution;
- Favoriser le développement et le maintien des entreprises sur le territoire en travaillant sur la densification par l'évolution des règles d'urbanisme;
- Travailler sur la récupération des espaces privés en vue du projet de requalification du Parc (amélioration des déplacements « PL/VL/Piétons » et du stationnement sur le Parc);
- Développer l'offre de services et l'utilisation de la mobilité douce sur le Parc;
- Développer les synergies inter-entreprises de mutualisation / substitution en vue de limiter et/ou valoriser les déchets produits sur le Parc.

La question de l'énergie renouvelable s'est ajoutée au cours de la démarche.

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET

	2015		2016				2017				2018	
	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
Préparation du projet												
Etat des lieux												
Plan d'actions EIT												
Mobilisation des acteurs												
Pérennisation de la démarche												
Valorisation / Capitalisation												

Avant projet
Projet
Après projet

Lancement de la phase opérationnelle : janvier 2016.

Présentation au Conseil d'administration de l'association et à l'intercommunalité.

Réunions régulières et mise en place d'une méthodologie par l'Apal

Envoi d'un questionnaire de connaissance de la Zone (Diagnostic 360°) et analyse

Visites de terrain, diagnostics de flux, recherches et mise en œuvre de synergies (2017-2018)

Modalités de mise en œuvre de la démarche :

1. Mobilisation des entreprises et des parties prenantes par la mise en œuvre d'actions collectives

- Réalisation d'actions collectives
- Suivi des demandes des entreprises
- Suivi et mise à jour du plan d'actions stratégiques

2. Mise en place de synergies

- Analyse des flux entrants et sortants des entreprises (réalisations des diagnostics de flux)
- Identification des synergies potentielles
- Mise en relation des entreprises

3. Animation et promotion de la démarche

4. Pérennisation de la démarche via l'étude d'un modèle économique viable

La démarche expérimentale d'EIT menée dans le cadre de l'AAP s'est terminée au bout de 36 mois, mais les actions perdurent pour faire émerger et mettre en œuvre de nouvelles synergies.

ACTIONS REALISÉES

- 34 diagnostics de flux (objectif fixé : 30) qui ont permis de dégager 3 synergies :
- Collecte mutualisée de palettes :
 - o Rencontres avec les entreprises
 - o Qualification et quantification des palettes
 - o Recensement des problèmes rencontrés par les entreprises (ex : lieu de stockage)
 - o Compilation des données pour évaluer le besoin et les modalités d'une collecte mutualisée (fréquence, coût, etc.)
 - ⇒ Collecte gratuite par un prestataire si plus de 50% des palettes sont valorisables.

N.B. : L'Apal a souhaité proposer une collecte gratuite à l'échelle de la ZA mais réservée aux membres du club, et ce pour faciliter les démarches et pour apporter une plus-value à l'adhésion au club.

- Valorisation de chaleur fatale associée à une installation photovoltaïque en autoconsommation partagée
 - o Visite d'un conseiller énergie de la CCI auprès du transporteur frigorifique payant d'importantes factures d'électricité
 - o Installation de panneaux photovoltaïques (financement à 50 % par la Région à travers un AAP sur la question de l'autoconsommation)
 - o Projet d'acquisition d'un véhicule de transport électrique qui pourrait être chargé depuis ses panneaux
 - o Etude avec l'ADEME portant sur la récupération de la chaleur produite par les groupes froids auprès d'un rosieriste et d'un centre technique municipal identifié dans un rayon de 150 m du site
- Réutilisation de sable issus d'un process
 - o Mise en relation d'un industriel de la découpe de verre par eau et sable à haute pression et une entreprise d'écoconstruction
 - o Le sable et la silice générés par le processus industriel sont incorporés dans les matériaux de construction (béton et mortier)

MÉTHODES DÉPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS

La première étape (diagnostic) s'est appuyée sur la grille de performance issue du « parcours performance parc d'activités » conçue par l'Arpe (Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement du Paca). Elle a inspiré le questionnaire « 360° » de connaissance de la ZA utilisé dans cette première étape.

Il s'agissait d'évaluer la durabilité du parc d'activités et d'identifier les pistes d'amélioration grâce aux 8 axes du cadre de référence régional (la gouvernance, la stratégie économique, l'intégration architecturale et paysagère, les transports et l'accessibilité, la gestion des ressources [énergie, eau, déchets, biodiversité, pollutions et risques], les services aux entreprises et usagers, l'ancrage territorial).

Cette première étape a ciblé les entreprises de plus de 10 salariés. Ils ont pu avoir un taux de réponse de 80 % avec l'intervention d'une stagiaire de l'UTT qui a rencontré les entreprises.



Les moyens utilisés sont les dispositifs existant à la CCI :

- 1- Ecoenergie est un tiers-financement pour des économies énergie avec le dispositif pour les entreprises dépensant plus de 100.000 € de factures d'électricité et gazoil consistant à favoriser, par exemple l'installation de photovoltaïque ou de récupération de chaleur des groupes froid.
- 2- Eco-biz est un outil mis à disposition par la CCI qui cherche à créer une communauté d'échanges entre les entreprises des Alpes-Maritimes : http://www.paca-ecobiz.fr/jcms/prd_670888/fr/ebg-entreprises-des-bois-de-grasse
- 3- Actif (<http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>). Actif est actuellement en développement avec une participation active de Ludovic Asso. Une présentation officielle d'Actif est disponible à <http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>
- 4- L'appel à projet régional SMART PV a été promu et une entreprise du parc est lauréate sur un projet en autoconsommation.



Promotion de la démarche :

Des films ¹ ont été réalisés et un livre blanc produit.

ANIMATION DE LA DEMARCHE



Pendant toute la durée de l'AAP (36 mois), Ludovic Asso a passé une journée par semaine sur la Zone, ce qui est une condition indispensable pour garder une dynamique à l'opération.

¹ Un montage sur le club <http://ccitv.cote-azur.cci.fr/video-1445-une-nouvelle-dynamique-au-sein-du-parc-d-activites-de-saint-laurent-du-var> et un montage sur la démarche <http://ccitv.cote-azur.cci.fr/video-1483-la-demarche-d-ecologie-industrielle-et-territoriale-menee-ai-sein-du-parc-d-activites-de-saint-laurent-du-var>

PRESENTATION DES ACTEURS

Acteurs et leaders à l'origine du projet

L'acteur déclencheur a été la CCI NCA qui a vu à travers le Projet de PACA la possibilité d'approfondir les relations avec les entreprises des Alpes-Maritimes. Plus spécifiquement sur la Zone, les leaders partenaires de la démarche sont la ville de Saint Laurent du Var et le Président d'Apal.

Principaux acteurs impliqués (entreprises, collectivités, associations, enseignement, recherche...)

- Ville de Saint-Laurent du Var
- CCI de Nice Côte d'Azur
- Entreprises de la Zone

GOUVERNANCE DU PROJET

La gouvernance du projet est assurée par le Bureau de l'association Apal en partenariat avec la CCINCA.

Il n'a pas été formé de groupes de travail (ou de commissions) en fonction des thématiques ou des filières. Cette option sera soumise à discussion avec les entreprises car ils s'aperçoivent que ce travail en atelier est un mode de fonctionnement fortement recommandé par les praticiens de l'EIT.

Un travail de longue haleine a été fourni pour parvenir à faire émerger une vision commune du projet.

MOYENS HUMAINS

Pendant la phase expérimentale (AAP)

- 1 coordinateur du projet, Ludovic Asso (1/5 ETP)
- « Bénévolat » des entreprises dans le cadre des actions à mener

INTÉGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET LES PROJETS EIT LIMITOPHES

L'autre projet d'EIT-PACA, EBG, à Grasse est proche (environ une demi-heure en voiture) et s'appuyait sur l'animation de la CCINCA. L'objectif « macro » de ce projet est de positionner le service de la CCI NCA en tant qu'expert pour les Zones Industrielles du département en s'appuyant sur l'expérience de ce Projet sur la ZA.

COÛT DE L'INITIATIVE

- Budget prévisionnel du projet établi pour 30 mois : 174 500€
- Coût d'investissement : 0€
- Coût de fonctionnement : 174 500€ (frais de personnel : 105 000€, expertises externes : 45 000€, communication : 24 500€)

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

- ADEME - Région : 139 600€
- Fonds propre (autofinancement) : 34 900€

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

Les actions menées dans le cadre du Club ont de facto des impacts socio-économiques bénéfiques pour l'ensemble du territoire. Ces impacts sont déjà efficaces ou attendus suivant l'état d'avancement des actions.

Quelques exemples notables concernant les aspects sociaux :

- Aide à l'embauche (journée de l'emploi)
- Sécurité routière et aide à la mobilité (étude sécurité routière/stationnement/mobilité, convention covoiturage)

Quelques exemples notables concernant les aspects économiques :

- Compétitivité et attractivité des entreprises (synergies (collecte gratuite des palettes), ateliers d'information, after-works B2B, etc.)
- Réduction des factures d'électricité et de gasoil à la clé de la synergie relative à la valorisation de la chaleur fatale

PERSPECTIVES

L'expérimentation menée dans le cadre de l'AAP a été pilotée par la CCI et l'Apal. Sans renoncer à favoriser la mise en œuvre de nouvelles synergies, ces derniers considèrent que la fin de l'expérimentation représente une occasion pour les entreprises de se saisir de l'opportunité que constituent le renforcement de leurs liens et l'émergence de mutualisations.

LEVIERS D' ACTIONS

La massification des informations représente un potentiel non négligeable. Pour offrir une perception concrète à leur action, l'équipe d'animation ne met pas en avant l'EIT en permanence, mais préfère parler de mutualisation, synergies concrètement.

Un des leviers est la mobilisation de l'intercommunalité.

Enfin, le déploiement d'Act'if représente un « booster » pour favoriser les échanges.

Contact

Ludovic Asso : Chargé d'animation

Courriel : ludovic.asso@cote-azur.cci.fr

Tel : 04 93 13 75 31

EBG – Association Entreprises des Bois de Grasse



PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

La ZA des Bois de Grasse (superficie de 22 ha) est située entre la ville de Grasse et le Centre Hospitalier, à la sortie Grasse Sud de la pénétrante Grasse-Cannes. Elle bénéficie de très bons moyens d'accès (pénétrante et A8).

La ZA des Bois de Grasse regroupe plus de 80 entreprises représentant près de 1 200 salariés. Les entreprises les plus importantes en termes de salariés sont Firmenich, Groupe Arthes, IFF, Jean Niel, OREDUI et Parfex. Elle regroupe des secteurs d'activités multiples : parfums et arômes, industrie de la plasturgie, BTP, restauration, entreposage et stockage, conseil en gestion, nettoyage, commerce de gros, messagerie et fret, ébénisterie, commerce automobile.

Mais, de fait, le territoire du projet est supérieur au périmètre géographique de la zone : il comprend les territoires impactés par les flux de matières et d'énergie gérés par les industriels.

Les points forts et spécificités :

- Bonne dynamique de travail en groupe des entreprises
- Relation forte avec les institutions publiques locales

« L'investissement de chacun dans le sens des intérêts communs des entreprises de la Zone est un fondement du fonctionnement de l'Association » Laurent Elineau, Président EBG

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le lancement de l'opération est consécutif à la candidature du parc d'activités à un appel à projet régional et se déroule dans le cadre d'un partenariat entre le club d'entreprises, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la CCI Nice Côte d'Azur (CCINCA), porteuse du projet.

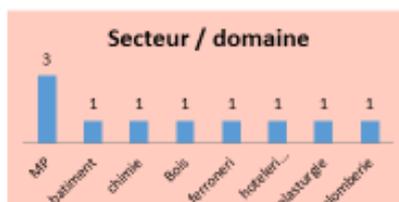
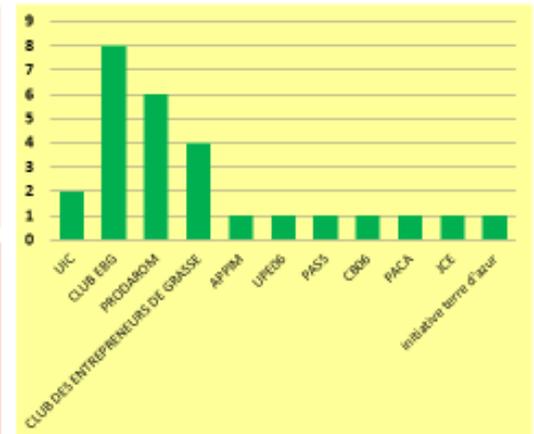
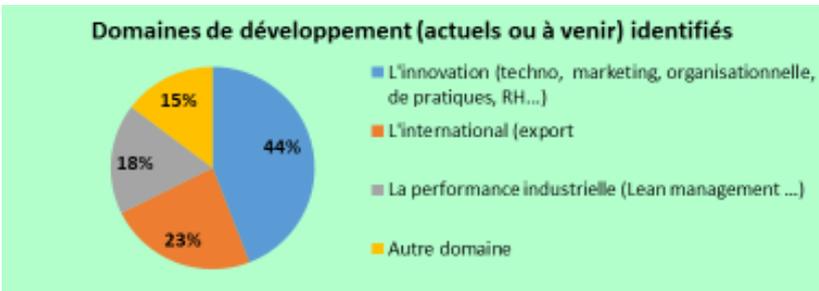
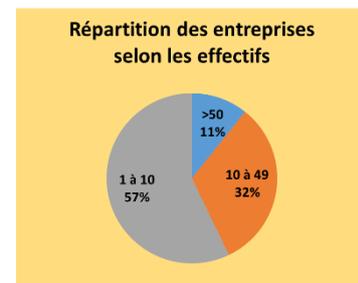
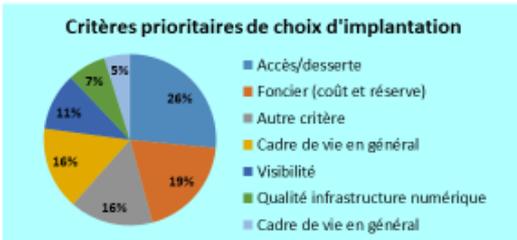
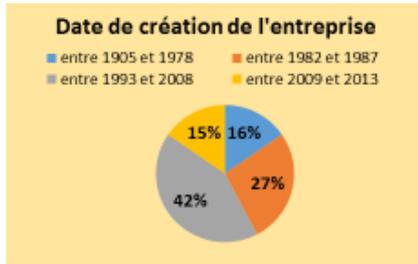
IDENTITÉ DU PORTEUR

Cofinancé par l'Ademe et la Région dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020, le projet est porté conjointement par l'association EBG et la CCINCA (animation, pilotage, diagnostic, déploiement).

EBG est une association d'industrielle, créée en 2014 qui regroupe 39 entreprises adhérentes sur les 80 que compte la ZA. Le site web est www.entreprisesboisdegrasse.fr

TYOLOGIE DES ENTREPRISES

La typologie de la ZA est la suivante :



ENJEUX CLÉS

Les **Commissions** représentent les enjeux identifiés par les entreprises de la ZA :

- Aménagement de la Zone et Sécurité ;
- RSE et DD ;
- Communication et création de lien ;
- Développement économique, social et emploi ;
- Sports et loisirs.

Les axes globaux de développement prioritaires pour la ZA sont :

- Développer les échanges Business entre entreprises ;
- Améliorer les réseaux de communication ;
- Mettre en sécurité les accès routiers et marquage au sol des parkings et accès piétons ;
- Mettre en place une plate-forme Internet pour faciliter les échanges entre entreprises et améliorer la circulation de l'information ;
- Mutualiser certains services aux entreprises : formations, déplacements, déchets, etc. ;
- Organiser des évènements conviviaux pour les salariés des entreprises des Bois de Grasse ;
- S'impliquer dans la promotion de l'emploi.

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'industriels de renom, tissu économique solide • Bonne image de la zone: qualité, cadre de vie et de l'environnement • Une seule Communauté d'Agglo sur le PA et une bonne entente • Initiatives collaboratives dynamiques (ZAC café , afterworks EBG...) • Nouvelle signalétique • Excellente liaison routière • Zone destinée uniquement à l'industrie et au monde de l'entreprise (pas de mitage résidentiel) 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à ce jour : manque de connaissance des besoins des entreprises • Difficulté Internet / pas de fibre optique • Zones accidentogènes en certains endroits • Peu de projets mutualisés • Manque de services communs salariés • Manque de foncier • Manque de stationnement • Dépôts sauvages / un peu de squat les weekend • Multiplicité des acteurs / frein coordination • Elargissement de la CAPG ex CAPAP > en attente d'une stabilisation /des choix stratégiques à mettre en œuvre
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'EBG : dynamique • Accompagnement CCI • Visibilité du PA à développer • Démarche DD en demande • Démarche Concert'eau • Démarche Eco énergie CCI • Aromatri* / Evaleco** • Scot à mettre jour • Démarches mutualisées subventionnables 	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes budgétaires • Conjoncture : Activités des entreprises en berne • Législation qui pourrait se renforcer

PRINCIPALES ETAPES DU PROJET

- Envoi d'un questionnaire de connaissance de la Zone (Diagnostic « 360° ») et analyse en 2014
- Lancement de la phase opérationnelle en novembre 2015 – présentation au Conseil d'administration de l'association et à l'intercommunalité
- Diagnostics de flux sont en cours (18 à ce jour pour un objectif de 15)
- Recherche et mise en œuvre de synergies

Ce projet est constitué de 4 axes clés :

1. Mobilisation des entreprises et des parties prenantes par la mise en œuvre d'actions collectives

- Réalisation d'actions collectives
- Suivi des demandes des entreprises
- Suivi et mise à jour du plan d'actions stratégiques

2. Mise en place de synergies

- Analyse des flux entrants et sortants des entreprises (réalisations des diagnostics de flux)
- Identification des synergies potentielles
- Mise en relation des entreprises

3. Animation et promotion de la démarche

4. Pérennisation de la démarche via l'étude d'un modèle économique viable

	2015		2016			2017			2018			
	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
Préparation du projet												
Plan d'actions EIT												
Mobilisation des acteurs												
Pérennisation de la démarche												
Valorisation / Capitalisation												

DÉMARCHES MENÉES

- **Aménagement de la Zone et Sécurité** : amélioration des conditions de stationnement et de l'accès au Parc, inauguration avenue Isnard, réimplantation des arrêts de bus, création d'une aire de stationnement poids lourds, aménagement d'un trottoir, modification du PLU pour permettre l'extension des entreprises. Résoudre le problème du manque de stationnement → en cours
- **RSE et DD** : le Club a été lauréat en 2015 du prix « coup de cœur » des Trophées RSE Paca des Parcs d'activités, mobilité & accès du Parc, diagnostic de flux matières et énergies, contrat collectif pour contrôles réglementaires, guide de filière de traitement des déchets, convention covoiturage Projet d'EIT (réalisation de diagnostics de flux avec Act'If) → en cours / Achat groupé d'énergie → en cours / PDIE → en cours
- **Communication et création de lien** : installation fibre optique, fête des voisins au travail, participation à des salons, afterworks et « café-Maire », site Web, film promotionnels « 3 min avec » (portraits d'entreprises directement sur le Parc en partenariat avec la CCINCA), newsletter et page Facebook EBG
- **Développement économique, social et emploi** : journée de l'emploi, réunion de travail sur les projets d'extension des entreprises, crèche inter-entreprises, atelier entretien professionnel avec l'APEC pour les chefs d'entreprises
- **Sports et loisirs** : activités hebdomadaires sur le Parc (course à pied, musique, shiatsu, cuisine), concours sportif inter-entreprises et son évènement de clôture (repas, tombola, remise des prix, animations)

SYNERGIES IDENTIFIÉES

- Synergies de mutualisation : crèche interentreprises, achat énergie, PDIE, covoiturage
- Synergies de substitution: Echange de palettes et échange de produits de calage
- Projets :
 - mutualisation des parkings entre entreprises de la parfumerie dans un contexte de forte tension sur le foncier et de milieu historiquement très soucieux de préserver un cadre de stricte confidentialité. Des collaborations s'amorcent.
 - conciergerie d'entreprises et accompagnement des commerçants aux éco défis : Un prestataire national avait été identifié mais il a été finalement décidé de créer une conciergerie solidaire et responsable mettant en lien les commerçants, les agriculteurs locaux et les acteurs de l'ESS.

MÉTHODES DÉPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS

Les animateurs ont une vision claire de l'EIT grâce du suivi de la démarche d'EIT sur la plaine du Var qu'ils ont assuré. La vision partagée sur l'EIT doit s'élaborer à partir de projets concrets.

La première étape (diagnostic) s'est appuyée sur la grille de performance issue du « parcours performance parc d'activités » conçue par l'Arpe (Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement du Paca). Elle a inspiré le questionnaire « 360° » de connaissance de la ZA utilisé dans cette première étape.

Il s'agissait d'évaluer la durabilité du parc d'activités et d'identifier les pistes d'amélioration grâce aux 8 axes du cadre de référence régional (la gouvernance, la stratégie économique, la maîtrise foncière, l'intégration architecturale et paysagère, l'accessibilité et la mobilité, la protection de l'environnement, les services aux entreprises et usagers, l'ancrage territorial).

Cette première étape a ciblé les entreprises de plus de 10 salariés. Ils ont pu avoir un taux de réponse de 80 % avec l'intervention d'une stagiaire de l'UTT qui a rencontré les entreprises. La CCINCA souhaite déterminer des actions-types devant constituer un « book » réunissant les coopérations répliquables. Ce Projet s'inscrit dans une ambition globale d'essaimage de la démarche couvrant les Alpes-Maritimes. Avoir en fin de Projet une vidéo pour expliquer l'EIT, ses gains etc est un objectif

Les moyens utilisés sont les dispositifs existants à la CCI :

- 5- Ecoenergie est un tiers-financement pour des économies énergie avec le dispositif pour les entreprises dépensant plus de 100.000 € de factures d'électricité et gas-oil consistant à favoriser, par exemple l'installation de photovoltaïque ou de récupération de chaleur des groupes froid.
- 6- Eco-biz est un outil mis à disposition par la CCI qui cherche à créer une communauté d'échanges entre les entreprises des Alpes-Maritimes : http://www.paca-ecobiz.fr/jcms/prd_670888/fr/ebg-entreprises-des-bois-de-grasse
- 7- Act'if (<http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>). Act'if est actuellement en développement avec une participation active de Ludovic Asso. Une présentation officielle d'Act'if est disponible à <http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>
- 8- L'appel à projet régional SMART PV a été promu et une entreprise du parc est lauréate sur un projet en autoconsommation.

ANIMATION DE LA DÉMARCHE



Ludovic Asso passé une journée par semaine sur la zone, ce qui est une condition indispensable pour garder une dynamique à l'opération.

Sur les Bois de Grasse, une fois par mois, le bureau du Club se réunit à l'heure du déjeuner.

Le suivi pour les 5 Commissions se fait avec toutes les entreprises qui se sentent concernées au rythme qui leur convient.

PRÉSENTATION DES ACTEURS

Acteurs et leaders à l'origine du projet

L'acteur déclencheur a été la CCINCA qui a vu à travers le Projet de Paca la possibilité d'approfondir les relations avec les entreprises des Alpes-Maritimes. Plus spécifiquement sur la Zone, les leaders partenaires de la démarche sont la ville de Grasse et le Président d'EBG.

Principaux acteurs impliqués (entreprises, collectivités, associations, enseignement, recherche...)

- Pays de Grasse (CAPG) ;
- Ville de Grasse ;
- CCI de Nice Côte d'Azur
- Entreprises de la Zone.

GOUVERNANCE DU PROJET

La gouvernance du projet est assurée par le Bureau de l'association EBG. Il se réunit tous les mois.

MOYENS HUMAINS

- 1 coordinateur du projet, Ludovic Asso (1/5 ETP) ;
- « Bénévolat » des entreprises dans le cadre des commissions.

INTÉGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET LES PROJETS EIT LIMITOPHES

L'autre projet d'EIT-Paca, Apal, à Saint-Laurent-du-Var est proche (environ une demi-heure en voiture) et a bénéficié de la même animation par la CCINCA.

L'objectif « macro » de ce Projet était de positionner le service de la CCINCA en tant qu'expert pour les Zones Industrielles du département en s'appuyant sur l'expérience de ce Projet sur la ZA.

COÛT DE L'INITIATIVE

- Budget prévisionnel du projet établi pour 30 mois (coût de fonctionnement) : 123 525€ (frais de personnel : 74 025€, expertises externes : 30 000€, communication : 19 500€)

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENU

- ADEME - Région : 98 820€
- Fonds propre (autofinancement) : 24 705€

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

Les actions menées dans le cadre du Club ont de facto des impacts socio-économiques bénéfiques pour l'ensemble du territoire. Ces impacts sont déjà efficaces ou attendus suivant l'état d'avancement des actions.

Concernant les aspects sociaux voici quelques exemples notables :

- Bien-être au travail (aire de détente avec des tables de pique-nique et un terrain de pétanque, activités hebdomadaires (course à pied, shiatsu, cuisine, musique), fête des voisins au travail, concours sportif inter-entreprises et son événement de clôture (repas, tombola, remise des prix, animations), crèche, etc.)
- Aide à l'embauche (journée de l'emploi)

Concernant les aspects économiques voici quelques exemples notables :

- Compétitivité et attractivité des entreprises (synergies (achat groupé d'énergie), modification du PLU qui va permettre l'extension des entreprises, PDIE, afterworks B2B, etc.)

LEVIERS D' ACTIONS

Pour offrir une perception concrète à leur action, l'équipe d'animation ne met pas en avant l'EIT en permanence. Ils préfèrent parler de mutualisation et synergies concrètes.

Il faut travailler non seulement avec les entreprises mais aussi avec l'intercommunalité.

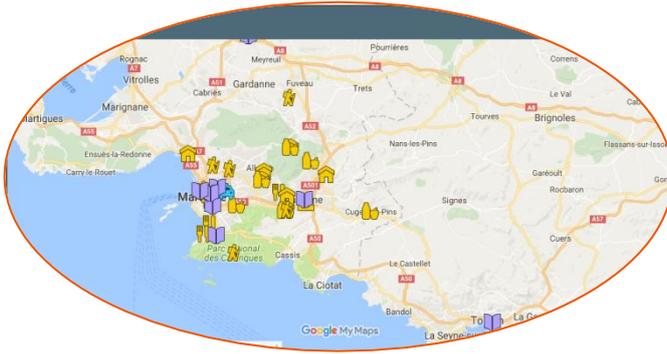
Un levier important est le déploiement d'Act'if : c'est un « booster » pour favoriser les échanges.

Un autre levier est de mettre en avant un exemple très proche. Par exemple sur cette zone de Grasse, MMS International (fabricant de « Goodies ») a rapatrié en France une bonne partie de sa production de Chine en utilisant du plastique recyclé grâce aux potentialités de fourniture localement et en France.

Contact

Ludovic Asso : Chargée d'animation
Courriel : ludovic.ASSO@cote-azur.cci.fr
Tel : 04 93 13 75 31

CITOYENS DE LA TERRE – « Territoires En'VIE »



Citoyens de la Terre



CONTEXTE

Territoires En'VIE – Territoires en vecteur d'intelligence Economique et Ecologique.

Lauréat de l'Appel à Projet régional 2015, grâce à la qualité de l'expérience antérieure (EVEIL), les compétences en mobilisation des acteurs du tourisme et l'approche sectorielle (tourisme) et territoriale du projet. L'approche priorisant les flux de compétences et une réelle acquisition de nouveaux paradigmes de fonctionnement des acteurs renforce la qualité du dispositif.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Territoires Est de la Métropole Marseillaise

Les points forts/spécificités

- Une réflexion inter-filière touristiques et ESS et vision stratégique territoriale
- Une communication en « réseau territorial »

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

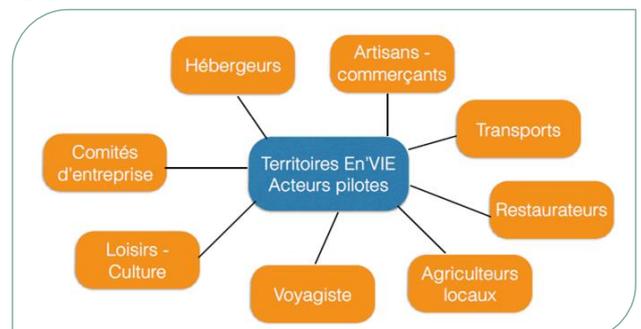
Le projet vise à développer **une solidarité économique et écologique sur le territoire** Marseille-Provence, « + » de coopérations, de mutualisation, d'efficacité énergétique, de liens, de flux de ressources et de connaissances entre les petites entreprises, associations et coopératives du territoire (majoritairement dans le domaine touristique) directement relié dès lors à la démarche EIT. Par ailleurs, le projet s'appuie sur la stratégie et la démarche collective de progrès EVEIL, conçue par Citoyens de la Terre, pour promouvoir un tourisme responsable et solidaire, facteur de développement local des territoires.

IDENTITÉ DU PORTEUR

Citoyens de la Terre, association loi 1901 à but non lucratif créée en 2000 à Marseille, accompagne collectivement citoyens, entreprises, associations et les collectivités dans la préservation et la valorisation de la diversité du patrimoine naturel et culturel.

TYPOLOGIE DES ACTEURS

Actuellement **34 acteurs issus de la filière touristique ou de l'ESS** composent le réseau Territoires EN'VIE (hébergeurs, restaurateurs, producteurs, artisans, établissements de loisirs, de transports, laboratoires de recherche, associations...)



Majoritairement des entreprises classiques en démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) - (SARL, EURL, etc.) ou des entreprises solidaires qui proposent des solutions locales (SCOP, SCIC, associations).

ENJEUX CLÉS

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille en un an plus de 30 millions de séjours touristiques dont 5,6 millions de touristes internationaux. La population régionale augmente de plus de 60 % en été, quand le tourisme dans la région représente 11,7 millions de tonnes de CO2 pour 219 millions de nuitées.

3 enjeux majeurs identifiés :

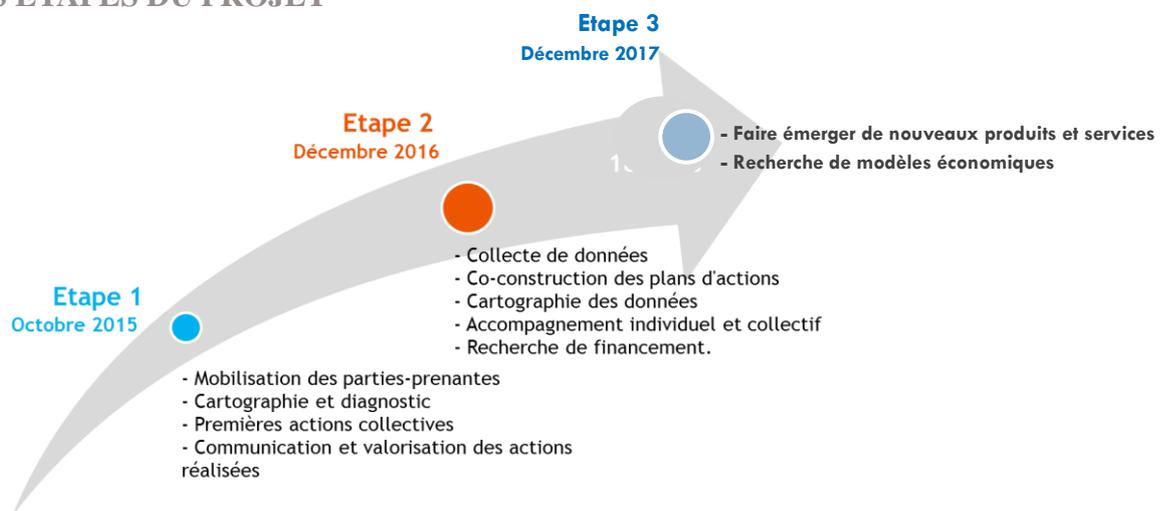
- L'évolution des systèmes de production et de consommation : « faire plus avec moins » - synergie de mutualisation et de substitution sur le territoire
- L'évolution du secteur touristique : « développer un tourisme qui optimise ses impacts positifs sur le territoire »
- L'évolution en société, citoyens-entreprises-territoires : « agir en intelligence territoriale pour trouver des solutions locales et innovantes aux problématiques communes ».

Concrètement, il s'agit :

-pour les collectivités **d'encourager des modes de développement de l'économie touristique** qui prennent en compte les impacts sur l'environnement et les risques liés au changement climatique.

-pour les entreprises, **d'acquérir de nouvelles compétences sur l'autel de l'EIT et renforcer leurs actions de coopérations et de mutualisations** sur le territoire.

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



- Le diagnostic a permis de calculer des indices d'avancement (variation entre 46% et 70%) et de qualifier la démarche globale environnementale et socio-économique (note entre B et C).
- 9 plans d'actions sur des pratiques RSE et EIT ont été co-construits avec les acteurs en fonction de la faisabilité et du besoin de financement des actions
- 9 plans d'actions et tableaux synthétiques de flux entrants et sortant ont été consolidés - principaux flux matériels identifiés : bio-déchets, cartons, câbles métalliques, transports visiteurs

ACTIONS IDENTIFIÉES

Emergence de pistes :

- Suite à des ateliers collectifs, des prototypes de mobilier ont été conçus :
 - Une cabane suspendue grâce à des câbles métalliques. Ce projet est issu d'un partenariat entre Citoyens de la Terre, Ecopark Adventures Marseille Saint-Jérôme et le Pôle Eco Design. L'objectif est de donner une seconde vie aux câbles métalliques utilisés pour l'accrobranche.
 - Un hamac à partir de filets paragrêles usagés et câbles métalliques

Ces deux projets entraînent une réflexion chez Citoyens de la Terre afin de définir un modèle économique pour le projet et plus globalement d'identifier un modèle de financement sur ses contributions au développement d'innovations et à la mise en œuvre de synergies. Citoyens de la Terre travaille avec une juriste pour trouver des modèles pertinents pour consolider ses partenariats avec les membres du réseau.

Ces deux projets sont à ce stade confrontés à des problématiques règlementaires (Utilisation destinée au public) et à la difficulté de produire à grande échelle avec des matériaux de récupération.

- Mise en place d'une synergie entre un restaurateur et un acteur de l'ESS. Ce dernier récupère les huiles usagées du restaurateur et les transforme en énergie de chauffage qui est réinjectée chez un brasseur, qui lui-même approvisionne le restaurant en bières
- Création de souvenirs éco-conçus (tampons, jeux, marques page, etc.). Ce projet a réuni une diversité d'acteurs (groupements d'artisans, Pôle des éco-design pour les apports de compétence en éco-conception et deux musées). Il fait suite au besoin exprimé de l'écomusée de la forêt et du musée de la mine de proposer des souvenirs durables dans ses boutiques
- Création d'un groupe de travail avec des restaurateurs et des producteurs locaux sur la gestion des biodéchets
- Une offre de plateforme d'échanges de matériaux et d'objets revalorisés dans le réseau qui s'est pour le moment concrétisée par la création d'un groupe fermé sur Facebook
- Un regroupement de compétences des différents acteurs locaux du tourisme pour développer de nouveaux services et renforcer les activités
- Une offre de valorisation des acteurs du réseau au travers d'outils de communication mutualisés : mise en visibilité des initiatives du territoire à travers la réalisation de vidéos
- Projet de travailler avec la SEMAG, aménageur de l'ancienne mine de Gardanne, afin de créer une zone d'upcycling et un centre de R&D. L'objectif est d'appliquer les méthodes d'intelligence collective et de l'économie circulaire pour accompagner un territoire en mutation

MÉTHODES DEPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS



Diagnostic permettant de noter la structure au regard des piliers du développement durable - thématiques environnementales (énergie, eau, déchet), transport et accessibilité au PMR - fonctionnement et management de l'entreprise...

Logiciel de cartographie d'arbres à connaissance afin de rendre visible des pools de connaissances dans un groupe d'acteurs (flux et indicateurs de la grille ACT'IF)

Analyse des flux, grille d'entretien EVEIL, Plan d'actions

Analyse SWOT des territoires En'VIE

Cartographie des acteurs sous forme de mindmapping



Plaquette de sensibilisation des entreprises
 Plaquette-passeport Territoires En'VIE
 Charte collaborative
 Vidéo pédagogique à partir de l'interview de 7 entrepreneur(e)s.
 Capsules vidéo sur des idées clés reliées à l'économie circulaire
 Site internet du réseau en construction

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



Entretiens individuels (60 environ)
 Réunions collectives de présentation du projet
 Ateliers inter-filières (ouverts à tous) : « Synergie de communication en réseau territorial » ;
 « la conception d'offres communes en économie circulaire »
 Groupes de travail (pour approfondir des thématiques) : « agri-tourisme et circuits courts »
 (organisé avec le CETA (Regroupement d'agriculteurs locaux – Centre d'études et de techniques
 Agricoles) ; « Communication »
 Une cartographie web pour localiser les partenaires En'VIE
 Mise en place d'Eductours, lors de chaque atelier collectif, pour mieux connaître les acteurs

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

Partenaires institutionnels : ADEME, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

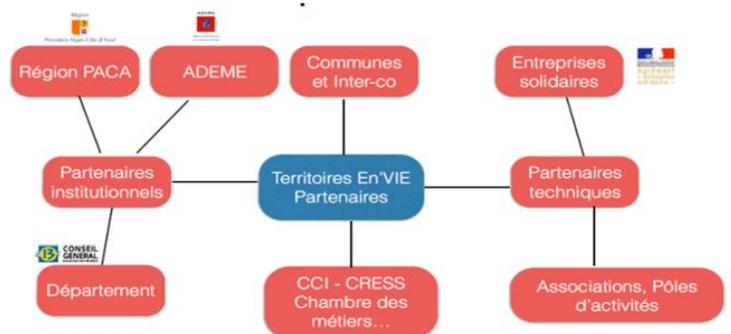
Partenaires techniques : CCI, CRESS, Unité mixte de recherche CNRS, Laboratoire Groupe de Recherche en Management (IAE Toulon Var) et laboratoire PACTE, ARPE (Agence régionale pour l'environnement), services des communes et communauté d'agglomération.

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

L'association Citoyens de la Terre est coordinatrice et animatrice du réseau.

Le Conseil d'administration est composé de citoyens engagés sur le territoire.

Les financeurs publics sont partenaires du réseau mais ils ne sont pas associés au pilotage afin d'assurer l'indépendance du projet.



MOYENS HUMAINS

Nombre de bénévoles : 9 (5-6 très engagés sur l'EIT)

Nombre total de salariés : 3

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : 2

INTÉGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

La métropole d'Aix-Marseille Provence apporte un soutien important. Les Directions du tourisme et de l'environnement sont intéressées par une fédération des acteurs économiques des différentes communes.

COÛT DE L'INITIATIVE

Budget prévisionnel du projet : 315 152 €.
Dépenses 2015-2017 : 170 000€

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENUS

Métropole AMP : 10 000€
Département : 1000 €
Fonds européen : 20 000 €
Agence de services et de paiement : 5 900 €
Cotisations : 50€/adhérent + contributions en nature
Autres services : 50 000 €

En 2017, Citoyens de la Terre est lauréat de l'appel Filidéchet qui assure 50 % de ses financements.

Actions phares

- Mise en place de projets multi-acteurs sur un territoire suite issus d'ateliers d'intelligence collective (cabane suspendue, hamac en filets paragrêles, souvenirs éco-conçus, etc.)

FREINS RENCONTRES

Le **temps et les moyens** financiers restent des facteurs limitants. Pour pérenniser son financement l'association doit proposer de plus en plus de prestations annexes à son activité principale ne lui permettant pas de passer le temps nécessaire au développement et à la consolidation de projets.

Une difficulté à mobiliser les élus locaux sur les enjeux de l'EIT.

PERSPECTIVES

Pérenniser les financements de Citoyens de la Terre est à ce jour une nécessité pour avancer dans les projets de l'association.

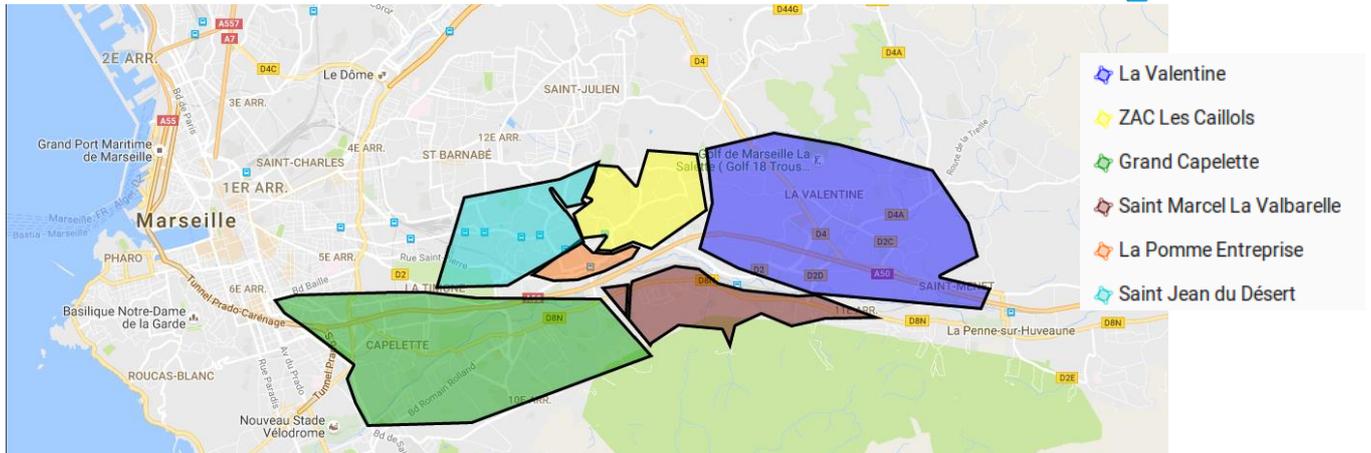
Contact - Equipe d'animation

Axel FRICK : Coordinateur général
africk@citoyensdelaterre.org
04 91 53 74 65 / 06 61 77 29 00

Virginie Vaicbourdt : Responsable des processus supports
(communication, management administratif & financier)
virginie.vaicbourdt@citoyensdelaterre.org
04 91 53 74 65 / 06 51 21 05 61

Laurence Suzanne : Chargée de développement
laurence.suzanne@citoyensdelaterre.org
04 91 53 74 65

METSIE - MARSEILLE ECOLOGIE TERRITORIALE ET SYNERGIES INTER-ENTREPRISES



CONTEXTE

L'Écologie Industrielle et Territoriale dans la Vallée de l'Huveaune

L'Écologie Industrielle au service du développement économique sur le territoire de la Vallée de l'Huveaune : déployer une démarche opérationnelle éco systémique visant à répondre aux besoins des entreprises tout en favorisant l'emploi et l'environnement. L'acteur à l'origine du projet est la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille. Sur la base de son expérience historique en matière d'échange de déchets (création de la bourse des déchets en 1997) et d'animation territoriale, la CCI de Marseille Provence s'est lancée de manière opérationnelle dans l'EIT en 2011 avec le projet Nouvelles Coopération Industrielles et Synergies (NCIS). Il vise à identifier et mettre en place des démarches de coopérations (échanges de flux, de services, d'utilités) à travers des analyses de flux réalisés auprès de 40 entreprises.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

La démarche d'EIT METSIE se déploie sur le territoire de la Vallée de l'Huveaune. À l'Est de Marseille, le territoire est très vaste, caractérisé par une forte concentration d'activité industrielle – chimie, raffinage, aéronautique, mécanique, et s'étend sur 500 ha, morcelés par 13 ZI/ZA, 1 zone commerciale et de l'habitat (170000 habitants, 20 % de la population de Marseille). Il accueille près de 1500 entreprises.

Caractéristiques du territoire :

- Mixité de plusieurs fonctions territoriales : activités économiques (industrielle – dont ICPE), santé, commerce, habitat, espaces naturels ;
- Forte mutation économique ;
- Disponibilité de foncier ;

Problématiques de développement durable :

- Mobilité – accessibilité - logistique
- Utilisation de la ressource en eau – traitement des rejets
- Mutation économique des filières industrielles
- Acceptabilité sociétale des activités industrielles

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le projet METSIE (Marseille Ecologie Territoriale et Synergies Inter- Entreprises) vise à initier et développer les relations et synergies interentreprises de la Vallée de l'Huveaune pour leur permettre d'échanger des flux et des utilités, mutualiser des services et des compétences et partager des équipements. Ces synergies permettent d'optimiser les coûts d'approvisionnement et de fonctionnement, et de créer de nouveaux débouchés. En outre, les entreprises engagées peuvent capitaliser sur cette démarche innovante et positive pour communiquer sur leur engagement responsable et s'ancrer durablement sur le territoire.

Les points forts / spécificités

- Du fait de la délimitation du territoire et de l'existence de LEHV, il existe une identité de territoire, les entreprises s'y reconnaissent et expriment une volonté commune de faire avancer des projets sur la zone ;
- La mobilisation des entreprises dans le projet est assurée par une charte d'engagement ;
- L'expérience issue du projet NCIS (une entrée économique auprès des entreprises, la volonté d'identifier des actions de court terme, écoute des besoins concrets des entreprises, première analyse des synergies plus qualitative que quantitative, entrée rapide dans des actions concrètes, hiérarchisation et priorisation des actions ;
- À terme, la zone pourrait viser une certification de Zone d'Activité durable

IDENTITÉ DU PORTEUR

Cofinancé par l'ADEME et la Région dans le cadre du Contrat de Plan État- Région 2014-2020, le projet est porté conjointement par l'association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée et la CCI Marseille Provence (animation, pilotage, diagnostic, déploiement).

CCIMP : une structure institutionnelle compétente en EIT

- Compétences historiques en animation d'entreprises et de territoires,
- Connaissance des acteurs économiques,
- Lancement et partenaire de plusieurs démarches en PACA (Projet EIT, animation de ZA),
- Pilote d'un outil dédié à l'EIT : Act'if

Ses caractéristiques dans le cadre du projet :

- à l'interface entre les acteurs industriels et territoriaux,
- à l'interface entre les différents secteurs industriels,
- connaissance approfondie du tissu industriel local,
- expertise dans le domaine de l'innovation et du développement durable,
- pratique de l'animation de démarches multi-partenariales.

Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée : une association qui impulse des initiatives

- Responsabilité sociale et mutualisations (Mise en place d'un Club RH ; Tenue annuelle d'un Forum Emploi ; Jeux de l'Huveaune Vallée ; Accompagnement au placement en crèches d'entreprises et projet de micro crèches ; Projet de conciergeries d'entreprises, ...),
- Sensibilisation et information (Semaine nationale du développement durable ; Semaine de la mobilité ; EcoForum annuel, ...),

- Environnement et mobilité (Collecte des DEEE ; Collecte d'archives ; création d'un réseau Totem.mobi (Tweezys en location), ...),
- Partenariat avec des acteurs du territoire (Maison de l'Emploi, Ville de Marseille, PRIDES).

Ses caractéristiques dans le cadre du projet :

- légitimité sur ce territoire,
- proximité avec les acteurs et les entreprises du territoire,
- forte implication dans les problématiques liées au développement durable du territoire,
- animation de groupements d'entreprises.

ENJEUX CLÉS

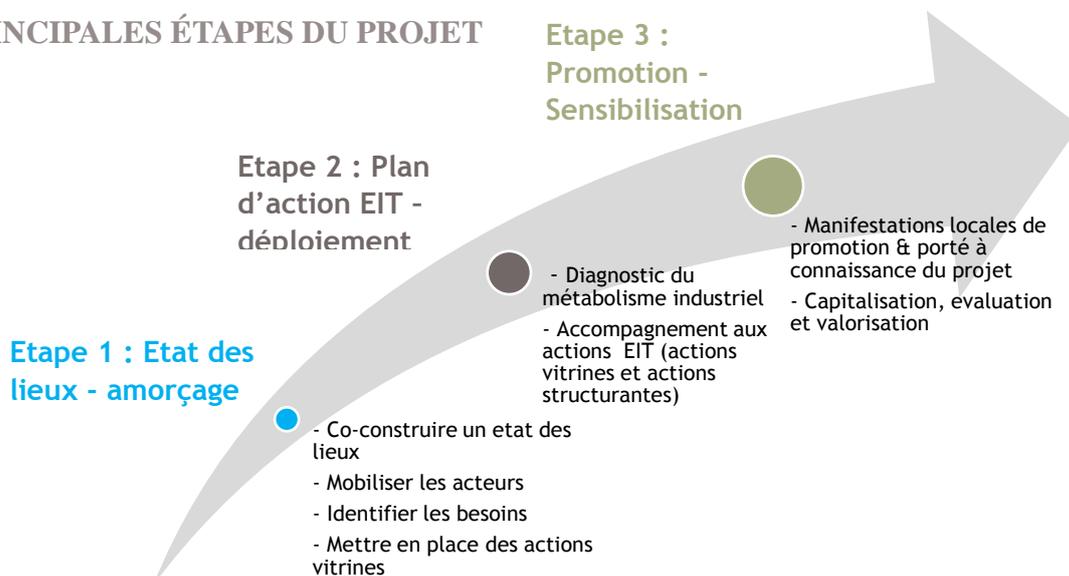
Approche « micro-économique » : principaux enjeux pour les entreprises :

- Réalisation d'économies de fonctionnement (réduction des coûts liés aux consommations de ressources et au traitement des déchets)
- Création de nouveaux débouchés pour des produits jusqu'alors éliminés
- Mutualisation de services et d'équipements entre entreprises
- Développement des interfaces entre sites industriels et PME (des donneurs d'ordres qui jouent le rôle de locomotive pour les PME innovantes)
- Prise en compte des problématiques de développement durable (cf. rareté et renchérissement des matières premières, notamment des hydrocarbures)
- Stimulation de l'innovation et de la R&D
- Amélioration de l'image des entreprises industrielles et filières

Approche « macro-économique » : Accompagner LEHV sur cette thématique au bénéfice des filières et du territoire :

- Renforcement des échanges et des synergies entre acteurs locaux
- Ancrage territorial des activités industrielles (verrou « anti-délocalisation »)
- Valorisation des dynamiques et potentiels existants
- Diversification du tissu industriel, développement de nouvelles activités (anticipation des mutations industrielles)
- Développement de l'attractivité globale du territoire Vallée de l'Huveaune, notamment en direction d'investisseurs potentiels
- Renforcement de l'acceptabilité sociétale des industries locales et des nouveaux projets

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

Industrie : Arkema, Chocolaterie de Provence, D'Huart Industrie, Baerlocher, Heineken, Panzani,

Santé : Clinique St Roch, Clinique des 4 saisons, La Bastide, Ets Thermal de Marseille
Camoins les Bains, Clinique la Phocéenne, Centre de Gériatrie Départemental,

Grandes Enseignes : Printemps, Fnac, Géant Casino, Métro, Valentine Grand Centre, Grand V, Ikea, Leroy Merlin, Audi Odicée, Centre Valentine, Boulanger, Cultura

Cette liste est évolutive selon l'entrée progressive des entreprises dans le projet.

SYNERGIES IDENTIFIÉES

Les synergies identifiées à ce jour font l'objet à date de réflexions et d'échanges entre les principaux acteurs à l'exception de la Master Class :

- Mutualisation d'eau de forage
- Optimisation de pompes de forage mutualisées
- Mise en place d'une filière de valorisation animale multi-sites multi-produits
- Échange de palettes
- Valorisation de coques de fèves de cacao
- Capacités de stockage et locaux disponibles hors PPRT
- Équipements à la vente
- Boucle thermique Valentine Vallée Verte
- Aire de délestage / Zone de transit Camion
- Mutualisation de compétences et prestations externes (formation sécurité, médecine du travail, communication, gardiennage...)
- Achats groupés
- Création d'une Master class

MÉTHODES DÉPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS



- Outil ACT'IF : outil de cartographie des flux, de mobilisation des entreprises, de méthode d'animation et de communication
- Charte d'engagement des entreprises
- Segmentation des entreprises par filières principales



La méthodologie proposée s'appuie sur la dynamique et l'organisation interne de l'association des entreprises de la zone et sur une segmentation des cibles (acteurs clés ; Entreprises des principales filières ; Autres entreprises pour la phase de massification) pour cibler et lancer des actions concrètes, à court et moyen terme, sur ce territoire vaste et diffus mixant habitations commerces et activités de production industrielles et artisanales.

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



- Animation de 3 groupes de travail thématiques : remontée des besoins qualitatifs, accompagnée d'une mini enquête quantitatives de flux
- Bourse des déchets : événement autour des échanges offre/demande
- Présentation du projet dans le cadre du « RDV des éco-entrepreneurs 2016 »
- Un événement dédié au projet METSIE organisé le 7 décembre 2017. Objectif valoriser une des actions vitrines en faisant un focus et en apportant des témoignages : Rencontre

FOCUS : CRÉATION D'UNE MASTER CLASS

- **Etapes de l'action**

1. Le projet METSIE a identifié une carence de profils pour des postes industriels (ouvrier de ligne de production en particulier) et propose de mener une expérimentation d'action de formation-recrutement pour répondre aux besoins collectifs d'entreprises industrielles de la vallée de l'Huveaune.
2. Une étude des besoins de recrutement a été réalisée auprès de 8 entreprises. L'audit a permis de définir un besoin commun pour des postes d'ouvriers de production qualifiés. Sur la base d'une POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective), la « Master class » permettra de former des ouvriers (formation théorique + pratique) sur ce métier, les savoir-faire, mais aussi les savoir-être. L'objectif étant pour l'entreprise de faire découvrir son métier, trouver du personnel qualifié et de les fidéliser et pour un public en reconversion professionnelle de saisir une nouvelle chance ; ceci dans une démarche globale de territoire qui vise à favoriser la mixité des emplois et l'emploi durable
3. En fonction des résultats de cet audit de besoin ont été définis :
 - Les solutions de formation mobilisables et le mode de financement
 - Le contenu de la formation (pré-qualification, certification, les modules,...)
 - Le sourcing (information collective, pré-sélection, cible QPV, mixité)
 - Le modèle d'accompagnement

- **Calendrier**

- 2^{ème} semestre 2016 : construction du contenu de l'action et recensement des besoins des entreprises
- Janvier-mars 2017 : sélection des candidats (158 positionnés sur les postes dont 40 présélectionnés puis 16 sélectionnés)
- A partir d'avril 2017 : phase de pré-qualification
- 2nd semestre 2017 : recrutements (en alternance)

- **Résultats**

Les 8 entreprises industrielles qui ont participé à l'expérimentation ont proposé au total 11 postes. A l'issue de la formation (durée : 2 mois), 11 stagiaires ont pu bénéficier d'un emploi dans les entreprises partenaires

A la suite de cette première expérience réussie, les pilotes du projet ont décidé de dupliquer et d'étendre cette Master class aux entreprises de la filière commerce en 2017 permettant de recruter 10 conseillers commerces (pour 10 grands magasins), puis de renouveler une session avec les industriels (en cours). Cette session devrait permettre de recruter 8 agents de maintenance (pour 6 entreprises).

- **Impacts**

En plus de la création de 11 postes en CDI (ou intérim dans un premier temps), cette initiative a permis de promouvoir des emplois dans l'industrie et favoriser l'accès à de nouveaux emplois à un public en réinsertion qui n'aurait pas pensé postuler sur ce type de poste, le savoir être et la motivation ayant été le principal critère de sélection et non le savoir-faire. Plusieurs acteurs de l'emploi ont été associés à ce projet (Maison de l'Emploi, Organisme de formation, OPCA...).

- **Freins**

Dans un souci de mutualisation, les recrutements des stagiaires de la Master class 1 ont été réalisés par les entreprises de façon collégiale. La mutualisation a atteint ainsi ses limites, chaque entreprise ayant besoin de sélectionner ses propres candidats en fonction de ses besoins spécifiques.

Dans la Master class 2, les entreprises partenaires sont invitées à s'impliquer d'avantage en animant elles-mêmes des modules de formation pour étudier au mieux les problématiques de l'entreprise et pour relayer la culture et les pratiques de celle-ci dès la formation.

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet METSIE est assuré par la CCIMP, associée à l'association LEHV.

Il y a un chef de projet (CCI) et une équipe projet (CCI + LEHV).

La CCI prend en charge la partie technique du pilotage et l'animation. Les décisions et les orientations sont prises en commun dans le cadre de plusieurs instances de gouvernance :

- Comité de pilotage : CCIMP, LEHV, Ademe, Région Paca
- Comité de liaison : membres du Comité de pilotage, Agence de l'eau RMC, MPM, Conseil Départemental, Mairies de secteur 10, 11, 12, industriels, DREAL, DIRECCTE, Chambre d'Agriculture 13, ...
- Commissions filières : Présidence par un membre LEHV, Animation CCIMP / LEHV, Membres volontaires par commission

MOYENS HUMAINS

CCIMP + LEHV = 2 personnes

COÛT DE L'INITIATIVE

Budget prévisionnel phase 1 : 197 374 €

PERSPECTIVES

Actions de capitalisation/valorisation :

Ce projet innovant et expérimental prévoit des capitalisations à plusieurs niveaux :

1. *Sur les outils déployés tout au long du projet* : réutilisation d'outils expérimentés dans le cadre d'autres projets PIICTO, NCIS, Act'if
2. *Sur le phasage du projet en deux temps* :

L'étape 1 permet de réaliser un état des lieux et amorcer le projet auprès d'une cible « test » mais ayant manifesté un fort intérêt pour le projet. Le découpage de cette cible en trois sous-groupes dans le cadre de 3 commissions distinctes permet de travailler sur un groupe de dirigeants constructifs en petit comité tout en tenant compte des spécificités des filières en termes de besoins, de flux et de contraintes.

Suite à un premier bilan, les outils et méthodes expérimentées sur ces groupes test sont déployées auprès de l'ensemble des entreprises du territoire dans une étape 2 dite phase de massification.

3. *Sur les outils créés et expérimentés dans le cadre du projet, tout comme sur la méthodologie : Volonté de diffuser et de partager les retours d'expériences, les outils du type de la charte EIT, et la méthodologie*
4. *La plateforme Act'If permet de capitaliser au niveau régional (inter – territoires) l'ensemble des données et bonnes pratiques recueillies dans le cadre de cet appel à projets et dans le cadre d'initiatives futures.*

Au niveau de la valorisation, les résultats seront présentés lors de différents temps forts du projet en fonction des 3 cibles principales : acteurs clés / 3 groupes filières / entreprises élargies. 3 manifestations sont programmées, chacune constituant une occasion de présenter le projet, son avancement et mobiliser les acteurs en masse.

PERENNISATION DE LA DEMARCHE

Afin de pérenniser ce projet et garantir la poursuite des actions mises en place à long terme, le comité de pilotage étudiera la faisabilité d'un nouveau business modèle de l'association LEHV prévoyant le financement d'un poste pour une personne dédiée à l'animation de l'EIT (gestionnaire de flux en CDI). Celui-ci pourra à titre d'exemple prévoir la forfaitisation de l'utilisation du service de mise en relation.

Contact

Alexandra RIGO

Chef de projet - CCI Marseille

Courriel : alexandra.rigo@ccimp.com

Tel : 04 91 13 86 37

NAPOLLON SOLI'LOC



CONTEXTE

Napollon SOLI'LOC pour un écosystème SOLidaire et LOCAL.

Ce projet porté par le Parc d'Activités de Napollon, est un projet rural urbain industriel et commercial, permettant de déployer une démarche EIT déjà existante et qui s'intègre donc parfaitement à la démarche globale.

Après avoir participé aux formations et groupes d'échanges avec les premiers lauréats de l'appel à projet EIT ADEME-Région, Napollon SOLI'LOC a porté une deuxième candidature en 2016 et a ainsi été retenu.

PÉRIMETRE D'INTERVENTION

Le parc d'une superficie de 45 hectares, est situé au nord de la commune d'Aubagne et est composé de **100 entreprises et 20 commerces situés aux abords de la zone.**

Le parc d'activités est idéalement dimensionné (à "taille humaine") et est propice au développement économique, situé à 5 minutes du centre-ville d'Aubagne et de la ZI des Paluds il est aussi relié à l'A501.



Les points forts/spécificités

- Déploiement d'une démarche EIT déjà existante et bien intégrée
- Un projet porté par les adhérents à travers leurs remontées de besoins facilitant l'émergence du dispositif

« Ce projet nous a permis de structurer notre vision du territoire d'ici à 2020 », Aurélie Bois-Macherey, Présidente de l'APN.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

L'APN construit ses actions dans le but de contribuer au développement économique local tout en respectant son environnement immédiat. La révision du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'Aubagne a inclus une extension du Parc d'Activités. Les membres d'APN ont anticipé cela et apporté leur contribution au projet pour intégrer la démarche lancée par l'association proposant la création d'une voie destinée aux modes de déplacement doux, au départ de l'arrêt Napollon jusqu'au centre du Parc d'Activités Napollon, dans le cadre du projet « VAL'Tram ».

La création d'un « écosystème Napollon » **Solidaire** et **Local** vise à contribuer au développement des entreprises du Parc et au prisme de l'écologie industrielle, miser sur le changement de paradigme et l'innovation économique pour définir collégialement le Napollon "2020 ".

IDENTITÉ DU PORTEUR

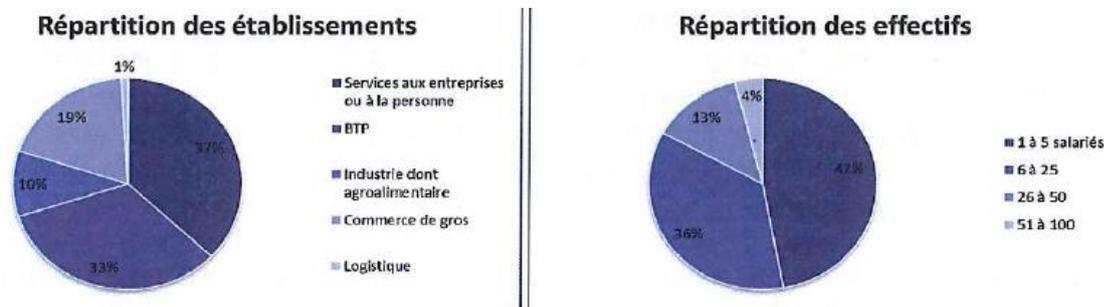
L'Association Parc Napollon (APN) créée fin **2004**, regroupe les propriétaires et chefs d'entreprises du parc d'activités de Napollon et compte **70 adhérents**. Elle est présidée actuellement par Aurélie BOIS-MACHEREY. L'association a pour objectif de créer un cadre de vie propice et attractif en contribuant au développement économique et social de la zone tout en préservant l'environnement.

Ses missions principales :

- Représenter les adhérents auprès des différentes parties prenantes ;
- Lancer, coordonner, suivre les actions à destination des adhérents ;
- Participer à l'amélioration du cadre de vie et du fonctionnement du Parc d'Activités ;
- Etre source d'informations en lien avec la vie économique du territoire.

TYPLOGIE DES ENTREPRISES

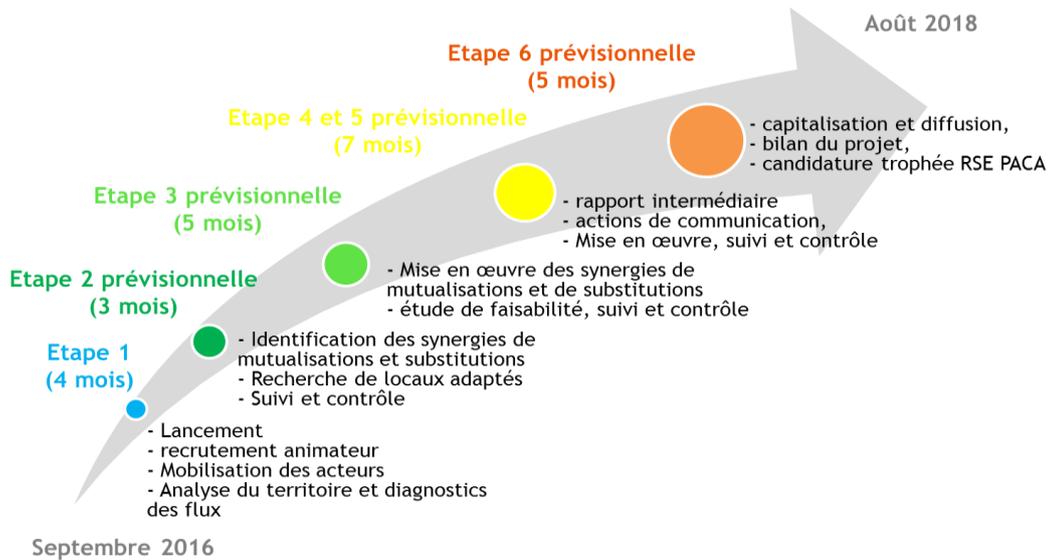
Les entreprises installées sur le Parc d'Activités sont principalement issues du secteur des services et du BTP ; 85% d'entre elles ont moins de 50 salariés.



ENJEUX CLÉS

- La poursuite de l'offre de mutualisation de services à destination des entreprises et de leurs salariés ;
- La mise en place d'actions de gestion optimale des flux entrants et sortants sur le parc de Napollon ;
- Le développement des opportunités de business entre les entreprises de la zone.

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



SYNERGIES IDENTIFIÉES

- **Offres de mutualisation de services à destination des entreprises et leurs salariés :** Poste'Napollon, déploiement de la fibre optique sur le parc, groupement d'achat contrôle incendie, gestion mutualisée des espaces verts, installation de ruches dans les espaces des entreprises, développement les Paniers de Beaudinard, opportunité de créer une conciergerie d'entreprises
- **Mise en place d'actions de gestion optimale des flux entrants et sortants sur le parc :** Revalorisation du carton et du papier, "troc ta palette", optimisation de la gestion des flux de production entrants et sortants (synergies inter-entreprises pour économiser les ressources et améliorer la productivité et sensibilisation auprès des entreprises pour réduire les flux de productions sortants)
- **Développement les opportunités d'affaires entre les entreprises locales :** Déjeuner business, développement "secteur d'activités" et "métiers" et journée "business buzz" en partenariat avec les 6 autres associations de zones de l'Est Marseillais.

MÉTHODES DEPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS



Diagnostics de flux
 Guide blanc / Cadre de la démarche
 Tableaux de bord d'indicateurs - un, commun à l'ensemble des acteurs lauréats et un, spécifique au projet SOLI'LOC
 Journal des difficultés et réussites de la démarche
 Approche d'amélioration continue : méthode Plan-Do-Check



Site internet avec un espace dédié à la démarche EIT / page Facebook
 Campagne de mass-mailing dédiée à la démarche
 Newsletter/magazine biannuel
 Application mobile spécifique
 Vidéo de promotion de la démarche
 Kit méthodologique destiné à l'ensemble des utilisateurs du Parc Napollon (Eco-guide)
 Création d'un livret d'accueil pour les nouvelles entreprises du Parc
 Campagne de communication vers les partenaires de l'association, la presse et au sein de Convergence 13

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



31 dates de rencontres par an ont été fixées : tournoi de pétanque, lancement de Soli'Loc, visites d'entreprises, gestion du stress, Pilates etc. ont été autant d'occasions pour les entrepreneurs de se rencontrer et d'identifier des collaborations.

De la même manière, la mise en place de vente de paniers est intéressante, non pas tant pour le nombre de paniers vendus mais pour la rencontre des entreprises entre elles.

ACTEURS ET LEADERS A L'ORIGINE DU PROJET

Pour mettre en œuvre le projet, les membres d'APN ont construit un programme d'animations riche et varié (31 dates de rencontres par an).

L'APN s'appuie par ailleurs sur **25 entreprises pilotes (en octobre 2017)**.

En effet, ce sont les besoins des adhérents de l'APN qui ont permis l'émergence du projet.

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

- Pays d'Aubagne et de l'étoile : Journée de l'entreprise, réunions d'informations ;
- CCI de Marseille Provence : business buzz, réunions d'informations ; journée de développement durable ;
- Mairie d'Aubagne : Manifestations sportives ; parcours performance
- Les associations de la zone d'Activités du territoire (Association de la ZI des Paluds, Apage (Parc d'Activités de Gémenos), Athélia Entreprendre, Pôle ALPHA et LEHV-Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée) : business buzz, job boost, journée de développement durable, réunions d'informations, manifestations sportives ;
- Les services publics de l'emploi : job boost ;
- Les entreprises de la zone.

AUTRES FORCES RELATIVES AU PROJET EIT

Sur la zone de Marseille à la Ciotat, **6 associations de zones d'activités représentant environ 3600 entreprises** mènent de plus en plus d'actions communes depuis 5 ans, en plus de l'APN.

Les liens entre les animateurs de zones sont réguliers, surtout avec les 2 autres zones situées à Aubagne et 1 à Gémenos. Les 4 zones organisent des réunions d'informations aux entreprises en commun, notamment sur la thématique RSE par exemple.

La collaboration à l'échelle des 7 zones permet d'organiser 2 événements réguliers :

- Job boost : événement annuel à destination des demandeurs d'emploi, organisé en partenariat avec Pôle emploi et les missions locales. Cet événement s'appuie sur une centaine de bénévoles.
- Business Buzz : événement biannuel à destination des entreprises des zones d'activités, pour créer du réseau et faire émerger des synergies inter-entreprises. Plus de 250 participants lors de l'édition 2016.

GOVERNANCE DU PROJET

L'APN implique l'ensemble des partenaires du territoire au travers un comité de pilotage (COFIL) qui **se réunit au minimum une fois par trimestre**.

Le COFIL est composé de :

- Membres du conseil d'administration (11 entreprises)

- Membres de la commission Vie Quotidienne et Services (5 entreprises)
- Entreprises volontaires (5 entreprises)
- Services Économie et Développement Durable du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et du service Déchet
- Service Urbanisme de la Mairie d'Aubagne
- CCI Marseille Provence et des associations de Zones d'activités du territoire
- Des associations de zones d'Activités du territoire
- Conseil Régional PACA et ADEME

PILOTAGE

L'APN s'appuie sur une approche collégiale pour le fonctionnement et l'animation des différentes actions entreprises. La méthodologie employée pour le pilotage est : 1) Planifier - 2) Mettre en œuvre - 3) suivre et contrôler - 4) Améliorer.

MOYENS HUMAINS

2 personnes pour 1,3 ETP :

- Un coordinateur au sein de l'association Napollon : 0,3ETP (Bruno SAMUEL)
- Une animatrice de projet Soli'loc : 1 ETP (Sophie HOORNAERT)

INTÉGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Le contexte local a été propice à l'émergence de ce projet : le Parc de Napollon, situé sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile a bénéficié de la démarche d'EIT lancée dès 2012 qui a suscité l'intérêt des entreprises : un tiers des entreprises pilotes provenaient du Parc Napollon.

COÛT DE L'INITIATIVE

Budget prévisionnel du projet établi pour 2 ans : 145 114 €

Coût d'investissement : 138 314 €

Coût de fonctionnement : 8 800 €

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENUS

Sur les deux années de la phase 1 (septembre 2016 à décembre 2018)

ADEME - Région : 58 045 € chacun

Autres organismes publics : 7 524 €

Fonds propre (autofinancement) : 8 500 €

Recettes générées : 8 000 €

Autres (partenaires privés) : 5 000 €

Après la fin du projet, l'objectif est de rendre les différentes démarches mises en place dans Soli'Loc indépendantes financièrement en répercutant les coûts auprès des entreprises volontaires. Nous souhaitons continuer à faire vivre les services et mutualisation.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

La mise en place des services mutualisés favorise le bouche à oreille, et de nouvelles entreprises ont manifesté leur intérêt auprès de l'association.

RÉSULTATS

Plusieurs projets de collectes et services mutualisés mis en places :

- **Point d'apport volontaire, piles, toners, ampoules et néons** (en partenariat avec B&P Environnement, entreprise adaptée) :
 - Lancement en juillet 2017 : 20 entreprises utilisatrices ; 8 collectes organisées, 170kg collectés
 - Le coût du point d'apport pris en charge par l'APN
- **Collecte papier/cartons** :
 - 4 entreprises de Napollon ont signé un contrat pour une collecte mutualisée papier/carton
 - Partenariat avec AMP Métropole et le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour l'installation d'un bac de collecte à la pépinière d'entreprises de Napollon (12 entreprises concernées)
- **Collecte ponctuelle D3E** : Organisation de collectes ponctuelles avec un format de participation volontaire sur inscription :
 - 2 collecte organisée (une 3^e prévue pour 2019) ; 21 entreprises ; 130t collectés dont 2000kg partis en réemploi
 - L'APN prend en charge le coût des collectes
- **Collecte et recyclage de mégots de cigarettes en mobilier urbain** (par l'entreprise Lemon Tri) :
 - L'APN propose une formule pour 100€ annuel comprenant : la location de fûts de 20L, le transport et l'installation sur site et la collecte sur le parc 1/an.
 - Le recyclage est à la charge de l'entreprise (13€/kg)
 - 4 entreprises se sont équipées de fûts. 1 matinée de sensibilisation sera organisée lors de la prochaine collecte des D3E
- **Apport volontaire de capsules Nespresso**
 - 11 collectes organisées ; 11 entreprises utilisatrices ; 100kg de capsules collectées
 - Collecte gratuite organisée par PAPREC
- **Dépôt de courrier** :
 - 21 entreprises utilisatrices avec une moyenne de 836 lettres, 45 recommandés et 90 colis depuis février 2017
 - Le coût du service est pris en charge par l'association
 - Pour 2019, changement de prestataire collecteur avec la mise en place d'une collecte en voiture électrique chaque jour à l'Association.
- **Désarchivage** : 1 collecte organisée en mai 2017.
 - 4 entreprises participantes ; 820kg collectées
 - Collecte gratuite
- **Tonte écologique** mise en place sur le parc d'activité :
 - 6 entreprises ont bénéficié d'une tonte écologique au sein de leur entreprise permettant de minimiser le coût d'entretien avec un paysagiste. Cela a permis également de faire de la sensibilisation auprès des salariés tout en créant de la cohésion au sein de l'entreprise

Des projets en cours ou à l'étude :

- Prestation groupée de nettoyage trimestriel des vitres
- Achats de fournitures durables :
 - 12 rendez-vous pris avec les entreprises.
 - Un partenariat est mis en place avec Office Dépôt qui propose un catalogue de produits durables avec un tarif remisé de 35%
- Mise en place d'une Gratifieria Pro sur le parc d'activité (organisation d'un sondage pour une mise en place début 2019)

FREINS RENCONTRÉS

Trésorerie : Le délai de mise à disposition des subventions, une fois le projet retenu, ne permet pas d'enclencher immédiatement la démarche. Il a fallu par exemple attendre les fonds de la Région pour commencer les diagnostics sur le parc d'activités.

Manque de moyens pour structurer le plan de **communication**, et proposer des outils (flyers mis à jour régulièrement). De plus, certains besoins des entreprises en matière de visibilité ne peuvent pas être remplis aujourd'hui faute de moyens (la signalétique par exemple).

Sensibilisation des petites entreprises : dans le cadre de la mise en place des services mutualisés de gestion des déchets, il a été identifié un vrai besoin de sensibilisation à la réglementation et aux obligations des entreprises, surtout les petites. Une piste d'action serait de pouvoir faire appel à une prestation pour proposer des programmes de sensibilisation, en plus de travail de proximité réalisé par l'APN.

LEVIERS D' ACTIONS

Poursuite de l'animation de réseaux et renforcement de la communication :

Un nouveau [site internet](#) a été lancé en 2018. L'objectif de ce nouveau site est de simplifier la souscription aux nouveaux services proposés sur la zone, visualiser et géolocaliser les entreprises engagées dans la démarche, communiquer les événements et actualités de l'association, et proposer des synergies en ligne (par exemple une bourse aux palettes).

Tarifification des entreprises adhérentes :

Avec le nombre croissant de services proposés aux entreprises, la simplification et la rationalisation des coûts générées pourraient justifier une cotisation non plus fixe (entre 33 et 750 € selon la taille et l'ancienneté de l'entreprise) mais « à la carte », selon les services souscrits par les adhérents. Cette réflexion est toujours en cours.

PERSPECTIVES

Soumission d'un dossier en 2019 pour préparer la labélisation Parc+

Contact

Sophie HOORNAERT

Animatrice Ecologie Industrielle et Territoriale

Courriel : soliloc@napollon.fr

Tel : 07 64 24 97 96

VITROPOLE ENTREPRENDRE



CONTEXTE

La démarche d'EIT de Vitropole Entreprendre se déploie sur deux parcs d'activités qui ont une cinquantaine d'années. Certaines infrastructures privées et publiques nécessitent une rénovation et une adaptation au contexte écologique et économique actuel. L'emplacement géographique stratégique et la typologie des entreprises installées génèrent de nombreux flux de marchandises et de personnes.

De très nombreux secteurs d'activité sont représentés sur le territoire et Vitropole Entreprendre souhaite que les entreprises travaillent plus et mieux ensemble, afin d'assurer leur développement, d'améliorer leur efficacité, d'augmenter le nombre d'emplois et de limiter les impacts environnementaux générés par leurs activités industrielles.

PÉRIMETRE D'INTERVENTION

Les zones industrielles des Estroublans et de l'Anjoly occupent 375 hectares et accueillent environ 700 entreprises

- 30% industrie, 30% transport / logistique, 30% BTP, 10% services à l'industrie,
- 1 entreprise SEVESO, soumise à un PPRT (Brenntag), 50 ICPE,
- 14 300 salariés (60% des entreprises ont moins de 10 salariés, l'effectif moyen est de 16 salarié/entreprise).
- La surface moyenne des parcelles est de 8000 m²

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La démarche d'EIT de Vitropole Entreprendre est orientée vers l'optimisation des flux entre les 700 entreprises du territoire : valorisation des flux inter-entreprises, mise en place d'une gestion collective des déchets, achats mutualisés, développement des modes de transport alternatif à la voiture individuelle...

Les points forts / spécificités

La quasi totalité des entreprises implantées sur les parcs d'activités de Vitropole (Zone des Estroublans et de l'Anjoly) sont des entreprises travaillant en BtoB. De très nombreux secteurs d'activités sont représentés et donc des relations commerciales de proximité peuvent être développées.

Du fait de leur ancienneté, Vitropole et Vitropole Entreprendre ont une très bonne connaissance des entreprises et acteurs institutionnels qui interviennent sur le territoire des zones de l'Anjoly et des Estroublans. Depuis plusieurs années, l'association œuvre pour créer du lien entre les entreprises du territoire.

IDENTITÉ DU PORTEUR

Le porteur du projet est l'association Vitropole Entreprendre.

Il faut bien distinguer les deux structures Vitropole et Vitropole Entreprendre :

- Vitropole, est une ASL. C'est le syndic de copropriété qui gère depuis plus de 50 ans (création en 1964) les zones industrielles des Estroublans et de l'Anjoly, sur la commune de Vitrolles.
- Vitropole Entreprendre est une structure d'animation des entreprises du territoire (Association loi 1901). Elle rattachée en partie à Vitropole en terme de fonctionnement et de budget. Statutairement, le président de Vitropole est également le président de Vitropole Entreprendre.

Les adhérents de Vitropole sont les propriétaires fonciers (330 membres) et les adhérents de Vitropole Entreprendre sont les entreprises.

ENJEUX CLÉS

- Mettre en relations les entreprises et intensifier les interactions inter-entreprises vers la mise en place de nouvelles synergies.
- Intégrer la question environnementale dans les problématiques des entreprises
- Favoriser les partenariats et les échanges commerciaux de proximité
- Informer les entreprises
- Organiser à des projets / actions inter-entreprises pour développer leur activité ou leurs compétences

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET

- Lancement début 2016
- Mobilisation des entreprises partenaires : 50 entreprises ont été contactées dans les premiers mois de 2016 pour participer à la démarche et ont donné leur accord ;
- 3 groupes de travail (GT) ont été constitués sur trois axes thématiques distincts :
- Optimisation des flux de déchets,
- Achats mutualisés,
- Transports
 - Les réunions de chaque groupe de travail sont bimestrielles. Chaque GT rassemble environ 10 entreprises de tailles et de secteurs différents. Les premières réunions ont essentiellement servi à mieux faire connaissance, partager des problématiques communes et choisir les priorités d'actions.
- Lancement du diagnostic d'EIT via un questionnaire transversal aux trois thématiques : Un diagnostic de flux simplifié a été élaboré au premier semestre 2016 en impliquant les entreprises volontaires. Il a été testé sur quelques entreprises.
- A la fin du 1er trimestre 2017, 100 entreprises avaient été interrogées.

SYNERGIES IDENTIFIÉES

- Optimisation des flux – Déchets

Mise en place de tarifs négociés pour une gestion collective des flux de déchets, notamment sur les 5 flux obligatoires. Une meilleure gestion de la collecte induira non seulement une baisse des coûts, mais aussi une limitation des volumes et plus de valorisation.

- Achats mutualisés

Négociation de prix pour l'ensemble des entreprises adhérentes pour tous les contrôles obligatoires (contrôles techniques et document unique, sécurité incendie, installations électriques, etc.). Outre les tarifs négociés à des prix très compétitifs, cela permet aux entreprises d'être en règle avec la législation en vigueur.

- Transport :

Outre le transport de marchandise inhérent à l'activité des entreprises, le transport de personnes est un enjeu important. L'état des lieux montre qu'une majorité de salariés se déplacent quotidiennement à horaires assez fixes, 99 % des trajets se font en voiture individuelle, avec des distances parcourues de 15-20 km.

MÉTHODES DEPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS



Outils de diagnostic : questionnaires papier, visites et entretiens avec les entreprises

Outils de communication : Campagne d'affichage, Newsletter, Magazine, E mailing, SMS, Information sur site, Facebook, Twitter



Vitropole Entreprendre organise une trentaine de manifestations par an dont certaines rassemblent jusqu'à 700/800 chefs d'entreprises. Parmi les actions récentes et réussies de l'association :

- Depuis 2012, RDV des Entrepreneurs de Vitrolles, salon annuel, réunissant 70 entreprises exposants et 600 visiteurs professionnels
- Réunions d'information mensuelles (environ 30 participants /réunion)

MOYENS ET TECHNIQUES D'ANIMATION



- Groupes de travail
- Réunion d'information sur site
- Repas commun avec placement des invités de manière à provoquer des synergies
- Guide de bonnes pratiques à destination des entreprises

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

- 350 adhérents représentatifs de la diversité des entreprises présentes sur la zone.
- 35 associés via une convention de partenariat

- Acteurs institutionnels : Conseil Régional, Métropole Aix Marseille Provence - Service transport et service environnement, Ville de Vitrolles - Service Economie et environnement, CCIMP

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

Des partenaires institutionnels sont associés (Ville de Vitrolles, Métropole d'Aix-Marseille-Provence, CCI de Marseille Provence), mais ils ne participent pas au pilotage opérationnel. Celui-ci est assuré par Vitropole Entreprendre.

MOYENS HUMAINS

La démarche est supervisée par un administrateur référent, Laurent Cura et est animée par trois permanents salariés de l'association Vitropole et détachés sur ce projet :

- Anne GÉLIN, chargée de Relations Entreprises, a intégré Vitropole en 2012 au lancement de Vitropole Entreprendre, afin de mettre en place des manifestations visant à créer du lien entre les entreprises du territoire. La vocation même de Vitropole Entreprendre est de développer l'économie locale et d'utiliser au mieux les ressources locales.
- Renaud AGIER, chargé de mission, ingénieur environnement de formation, travaille au sein de Vitropole depuis 15 ans. Il répond au quotidien aux questionnements des entreprises sur leurs problématiques, déchets, travaux. Il possède une grande technicité environnement.
- Isabelle MICHEL, assistante administrative, assure toutes les tâches administratives en lien avec le projet.
- Céline MOULOUMA a été recrutée dans le cadre de la démarche et a épaulé l'équipe pour réaliser les 100 entretiens avec les entreprises.

INTÉGRATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Cette démarche d'EIT s'inscrit dans l'Agenda 21 mis en place par la Ville de Vitrolles. Vitropole Entreprendre est acteur de l'Agenda 21 de la Ville de Vitrolles depuis de nombreuses années, ce projet EIT permet d'intensifier les actions.

Pour le volet mobilité, ce projet vient en complément du plan transport mis en place par la Métropole Aix Marseille Provence.

Ce projet permet d'anticiper l'arrêt de la collecte des déchets par la Métropole AMP dans les mois à venir et de mieux valoriser et donc limiter les déchets produits par les entreprises et donc de limiter l'impact environnemental de l'activité industrielle.

COÛT DE L'INITIATIVE

L'association a un budget annuel de 250 000€

Soutiens financiers et autres sources de revenu

- 175 000€/an via les conventions de partenariats (5 000€ par partenaire)

Via la convention de partenariat les entreprises participent au financement de l'association et en échange cela leur donne de la visibilité et la possibilité d'intervenir sur des thématiques diverses (non commerciales) lors d'événements organisés par l'association

- 53 000€/an via l'ASL Vitropole
Vitropole entreprendre représente un intérêt pour les propriétaires de la zone d'activité parce que par son action elle valorise leur foncier
- 30 000€/an de cotisations des entreprises
Les cotisations vont de 100 à 400€/an en fonction du nombre de salariés
- Autres financements : AAP, subventions publiques

RÉSULTATS

- Optimisation des flux de déchets

Sur la thématique « déchets », les premiers résultats montrent que plus de 50% des entreprises seraient intéressées par la mise en place d'une gestion collective sur les 5 flux principaux. Elles sont demandeuses d'information sur la législation. Un e-mailing, un article dans la newsletter et le Vitropole's magazine ont été adressés à l'ensemble des entreprises de notre territoire (770) pour présenter la dernière réglementation en vigueur. La rédaction du cahier des charges de consultation est en cours de finalisation.

Aujourd'hui, l'association attend des validations de la Métropole Aix Marseille Provence dans la gestion des déchets des entreprises pour avancer sur le projet. Les collectes devraient être mise en place en juillet 2019.

Sur le long terme, l'objectif est de mettre en place une véritable gestion collective des déchets sur la zone. Pour cela, en parallèle des projets concrets, l'association continue d'informer et sensibiliser les entreprises. En ce sens, la première structure de tri automatisée des déchets en France a ouvert sur la zone, Vitropole Entreprendre organise des visites du site avec Véolia. Ces visites représentent un vecteur de communication sur les déchets efficace.

- Achats Mutualisés de contrôles techniques obligatoires

Un contrat cadre a été signé avec la société Dekra Industrial (société basée sur nos parcs d'activités) pour des tarifs négociés pour tous les contrôles obligatoires et pour la rédaction du document unique.

- 150 entreprises ont signé des contrats, d'autres sont encore en cours de consultation
- Les entreprises bénéficient toutes de 30% de remise
- Le prestataire a signé une convention de partenariat avec Vitropole Entreprendre (et participe ainsi au financement de l'association)

- Transports

Bus à la demande Chrono Pro

La démarche a déjà permis la mise en place d'un service de transport à la demande, Chrono Pro (rattaché au service public de transports en commun de la Métropole), pour aller de la gare routière au lieu de travail. Le parcours est adapté en fonction des adresses de destination des passagers. Le service a été lancé fin août 2016. Une application pour téléphone mobile a été développée.

Vitropole Entreprendre a accompagné la mise en place du service avec l'opérateur de transport et a réalisé une grosse communication auprès des salariés (distribution de ticket de bus gratuits, 1/2 journée d'information dans les entreprises, campagne d'affichage, réunions d'informations, articles dans le magazine et newsletters, etc.).

Alors que l'objectif était fixé à 500 utilisateurs, après 2ans d'exploitations, le bus 1 600 utilisateurs réguliers.

Un deuxième bus de transport à la demande est aujourd'hui en projet pour relier une deuxième gare aux zones d'activité (avec un objectif de 500 utilisateurs).

Vitropole Entreprendre et Transdev ont estimé que le déploiement de telles lignes associée à une réorganisation d'autres lignes faiblement utilisées représentaient un surcoût de 15 000€/an uniquement pour la Métropole.

Autres projets

Parallèlement, un Bus à Haut Niveau de Service a également été mis en place par la collectivité en charge des transports ; Vitropole Entreprendre a largement communiqué sur cette offre de transport.

Par ailleurs, Vitropole Entreprendre et Transdev répondent ensemble à un appel à projet auprès d'AMP pour développer une application permettant d'optimiser la chaîne de déplacements dans son intégralité. Elle associera des solutions de covoiturages, de vélo, de transports en commun, etc. Et permettra d'identifier les améliorations dans les services à proposer afin de favoriser l'inter-modalité.

- Traitement des rejets toxiques

Une grande partie des entreprises présentes sur la zone sont des industriels et transporteurs de petites ou moyennes taille qui ne disposent pas toujours des installations aux normes pour limiter les rejets toxiques.

Vitropole Entreprendre a signé, en 2014, une convention de partenariat avec l'Agence de l'eau et la ville de Vitrolles pour les aider à identifier les industriels ayant des rejets toxiques et leur proposer un audit afin de subventionner des installations/améliorations éventuelles.

Le soutien de Vitropole Entreprendre a permis d'identifier 280 entreprises potentielles. Après 4 ans de convention, 150 entreprises ont fait des travaux de mise aux normes. La convention est renouvelée pour une 5^e année.

- Communication/mobilisation des acteurs

Vitropole Entreprendre organise depuis 5 ans des rendez-vous des entrepreneurs de Vitrolles. Pour 2018, le thème sera « Tous acheteurs, tous vendeurs » et aura pour objectif de permettre aux entrepreneurs d'identifier les ressources qui peuvent être échangées localement.

FREINS RENCONTRÉS

L'attente nécessaire de validations politiques pour faire avancer de nombreux projets.

PERSPECTIVES

Les actions menées dans le cadre de la démarche doivent faire l'objet d'une valorisation à travers notamment : des fiches méthodologiques, des indicateurs de suivi qualitatifs et quantitatifs, des points de suivi avec un rétroplanning. Ces documents seront mis à disposition :

- du réseau Convergence 13 (réseau d'associations de parcs d'activités des Bouches du Rhône), auquel adhère Vitropole Entreprendre,
- de la CCIMP qui pourra faire l'intermédiaire avec la CCIR et ainsi toucher toutes les zones d'activités de la Région PACA.
- de tous les partenaires institutionnels parties prenantes dans le projet.

La pérennité de la démarche sera assurée notamment par l'animation des deux chargés de mission de Vitropole Entreprendre.

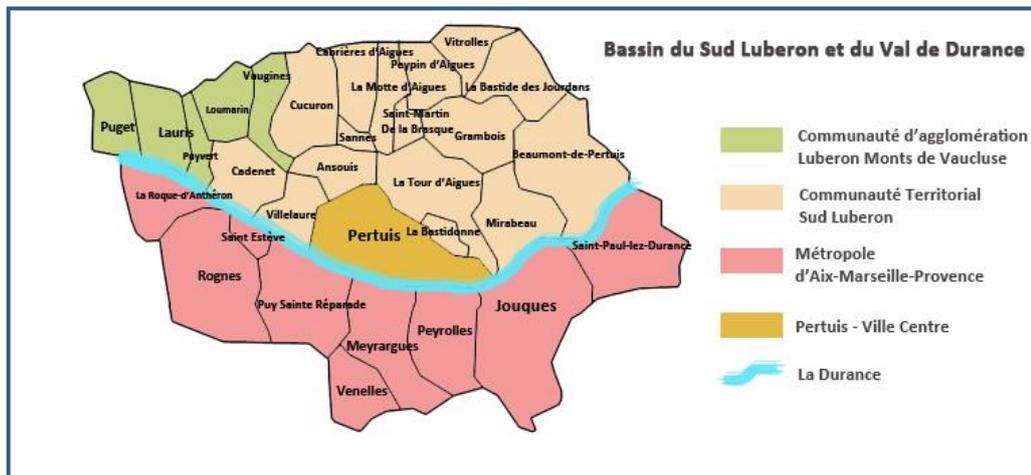
Contact

Anne GELIN

Courriel : anne-gelin@vitropole.com

Tel : 04.42.89.02.02

CBE SUD LUBERON – PROJET NOVA TERRA



CONTEXTE

Le projet "Nova Terra" est porté par le Comité de Bassin d'Emploi Sud Luberon depuis 2013. Il a pour objet d'assurer un développement économique durable des territoires du Sud Luberon et du Val de Durance (89.298 habitants et 12 109 entreprises) à travers la mise en œuvre d'initiatives économiques pilotes relevant de l'économie circulaire. Ce sont des projets à forte visibilité et à valeur ajoutée.

Le projet « Nova Terra » s'appuie sur plusieurs constats :

- Une économie déséquilibrée entre 3 bassins de vie et un manque de liens entre acteurs économiques, collectivités et citoyens
- Une augmentation de 30% des entreprises créées entre 2010 et 2013
- Une méconnaissance des entreprises entre elles.

Le CBE Sud Luberon s'est engagé, avec ce projet, dans une démarche d'économie circulaire afin de répondre à un besoin de cohérence territoriale et de vision à long terme du développement économique.

PÉRIMETRE D'INTERVENTION

Sud Luberon et Val de Durance (2 Départements, 1 Métropole, 2 Communautés de communes, 31 communes)

POINTS FORTS ET SPECIFICITES

1. La légitimité du CBE sud Luberon à se positionner en tant qu'animateur du projet : Animateur du Dialogue Social Territorial Élargi
2. Une instance de concertation et d'action dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation locale de l'emploi et du développement économique local des territoires

3. Le Conseil d'Administration composé de l'ensemble des représentants des acteurs du territoire
4. La volonté de contribuer au développement de nouvelles formes d'économies de proximité

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

En tant qu'animateur du territoire, avec sa connaissance des entreprises de ce bassin de vie, de par son rôle d'accompagnateur à la création d'entreprise et son engagement sur la dynamisation de l'emploi, le CBE Sud Lubéron a identifié le besoin imminent d'accompagner un projet de territoire structurant et novateur, et ce pour une nouvelle forme d'économie.

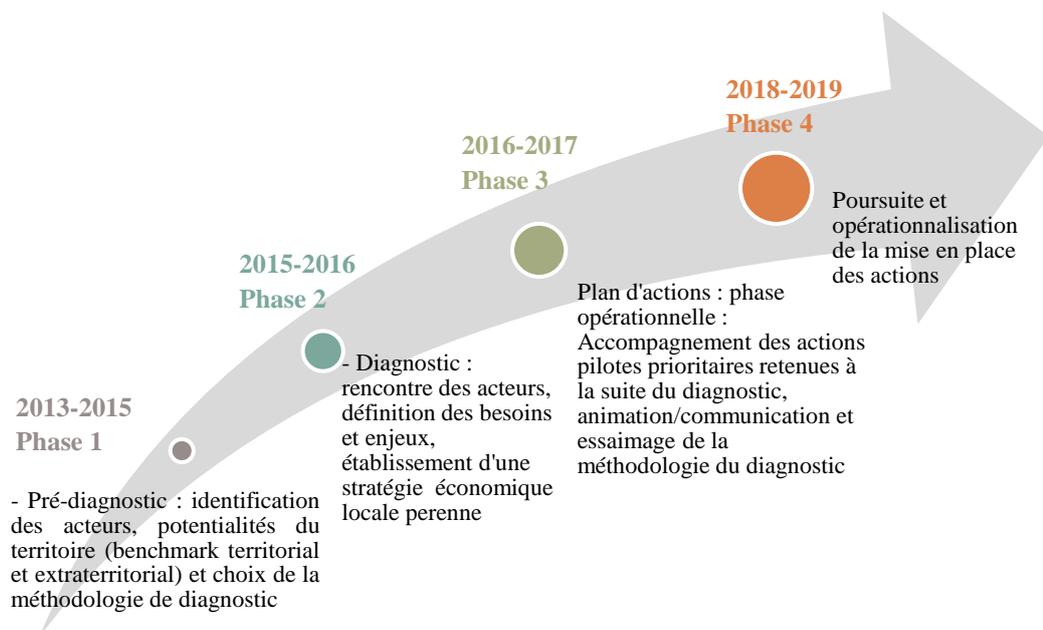
IDENTITÉ DU PORTEUR

Le CBE Sud Lubéron est une association créée en 1992, avec pour vocation de favoriser l'emploi et la création d'activités, en suscitant et en soutenant les initiatives locales, qu'elles soient privées ou publiques, individuelles ou collectives.

ENJEUX CLÉS

- S'engager pour une indépendance énergétique
- Redynamiser la filière agroalimentaire : valorisation des circuits-courts et des produits locaux
- Construire le maillage territorial : favoriser les échanges de flux (matières, énergie), la mutualisation (services, compétences), les économies d'échelle
- Atteindre l'objectif « Zéro déchet »
- Favoriser l'innovation rurale au service de l'identité territoriale : faire émerger et accompagner des initiatives citoyennes
 - ➔ Un enjeu transversal : Préserver et valoriser la qualité de vie.

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



ACTIONS IDENTIFIÉES AU LANCEMENT DU PROJET

Enjeux	Actions
Transition énergétique	Lancer une dynamique de rénovation énergétique des bâtis sur le territoire
Maillage territorial	Animation de zone d'activités
	Plateforme de logistique partagée et de proximité
	Outil de communication et de promotion Nova Terra
	Redynamiser les centres-bourgs Animer et fédérer les tiers lieux
Objectif "zéro" déchet	Développer une dynamique collective de valorisation des déchets verts
	Compostage des bio-déchets
	Former et sensibiliser les entreprises à leurs obligations
Favoriser l'innovation rurale au service de l'identité territoriale	Soutenir la dynamique des initiatives citoyennes au travers des associations
Redynamiser la filière agroalimentaire	Centrale d'achat de produits frais

MÉTHODES DEPLOYÉES ET OUTILS MOBILISÉS



Diagnostic/ recensement des besoins

- 50 diagnostics réalisés auprès d'un panel représentatif d'entreprises du territoire (une trentaine par entretiens individuels à partir d'une grille de questionnement réalisée spécialement / + les petites entreprises rencontrées en entretiens groupés
- Diagnostic des collectivités via des entretiens individuels
- Réunions de concertation avec des citoyens
- Ateliers de concertation permettant de restituer et confrontés les diagnostics réalisés avec les trois types d'acteurs : entreprises, élus/collectivités, citoyens. L'objectif de ces ateliers était d'identifier les actions qui faisaient consensus et de dresser un plan d'actions



- Site internet dédié à la démarche (<http://www.nova-terra.net>)
- Chaîne Youtube (réalisation de vidéos thématiques avec des entretiens des entreprises impliquées)
- Réseaux sociaux
- Une newsletter diffusée sur l'ensemble du territoire

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

Conseil d'administration: Représentants des élus, des entreprises, de l'économie sociale et solidaire, des partenaires territoriaux et des salariés

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

1. Un panel représentatif des entreprises du territoire (nombre d'entreprises, type d'activités, nombre de salariés et impact économique - 65 établissements)
2. Un collège institutionnel avec 11 communes et 3 communautés de communes,
3. Un collège citoyens et représentants d'associations locales
4. L'université d'Aix Marseille
5. Les experts techniques et stratégiques (consultants)

Experts et partenaires : ADEME, Région, la métropole, le conseil territorial, Département de Vaucluse, L'ARPE, Université Aix-Marseille, Experts en RSE et économie circulaire

MOYENS HUMAINS

2.5 Nb ETP + bénévoles

SOUTIENS FINANCIERS

Financement ADEME-Région de 40 000 €/an (sur les 4 phases)

Pour la 4^e phase cela équivaut à une baisse de moyens étant donné que le périmètre d'actions de CBE Sud Lubéron s'est étendu sur un nouveau Département.

L'association fonctionne pour sa démarche Terra Nova sur les financements ADEME-Région, toutefois chaque projet est mis en place avec un objectif d'autonomie financière.

ACTIONS PHARES REALISÉES

En septembre 2018, la mise en œuvre des actions identifiées est bien avancée :

- **Rénovation énergétique des bâtiments** : L'association a laissé la place à une autre structure qui souhaitait porté un projet similaire
- **Animation de la zone d'activité de Pertuis** (environ 3000 entreprises) : Création en cours d'une conciergerie d'entreprises. L'objectif est proposer des services mutualisés aux salariés et aux entreprises (ex : formation commune des salariés aux premiers secours ; mutualisation d'un service de livraison de repas en synergie avec un restaurateur de la zone)
- **Plateforme de logistique partagée** : L'ambition était de mettre en place une entreprise d'insertion pour la gestion des déchets. La gestion des déchets relevant de la compétence de la collectivité, le chantier a été repris par celle-ci
- **Communication et promotion de la démarche** : Un travail important d'essaimage de la démarche a été mené en 2017-2018 (Accompagnement à la mise en mouvement du Grand Avignon, de la Communauté de communes de Carpentras, CBE du Vaucluse, la COVE, Pays d'Aix association ECTI du Pays d'Aix)
- **Redynamisation des centres-bourgs** : Mise en place avec la ville de Pertuis d'un local partagé entre plusieurs artisans et création de l'association « EPAT et vous » (Espace Partagé des Arts du Territoire).
- **Animation de tiers-lieux** : CBE Sud Lubéron réalise une cartographie de l'ensemble des tiers-lieux existant sur son périmètre d'intervention. En plus de cela, l'association s'implique elle-même dans la création de tiers-lieux

- Elle est labellisée Espace Public Numérique et travaille notamment en partenariat avec Pôle Emploi pour accompagner dans l'accès à l'emploi
- Elle a aussi récemment été labélisée MSAP (Maison de Services Aux Publics) en partenariat avec la CARSAT, la CAF et Pôle Emploi (à ce jour) afin de déployer une MSAP itinérante (1/2 journée par commune/semaine)
- **Valorisation des déchets verts** : L'association a travaillé pendant un an sur un projet de compostage collectif avec une vingtaine d'agriculteurs. Le projet a finalement été abandonné, la collecte des déchets verts étant déjà gérée par la collectivité concernée
- **Central d'achat de produits frais** : De nombreuses associations du territoire se sont dites intéressées pour développer un tel projet. CBE Sud Lubéron a décidé de ne pas se positionner dessus.

Actions phares

Projet « EPAT et vous »

A travers le projet Terra Nova, des artisans ont été amenés à travailler sur leurs besoins et ce qu'ils aimeraient mettre en œuvre. Il en est ressorti un besoin de visibilité et de locaux.

En parallèle la ville Pertuis se trouve en situation de perte de vitesse et souhaite expérimenter de nouveaux modèles sur son territoire.

Un projet de local mutualisé entre artisans est donc monté : La collectivité a fourni une aide afin d'assurer les aménagements nécessaires et de financer la communication autour du projet. Les artisans payent une cotisation à l'association (afin de financer le loyer) et participent au frais à hauteur de 10% de leur chiffre d'affaire réalisé à travers la structure.

Aujourd'hui composé de 13 artisans, la structure sera autonome financièrement à partir de 20 artisans (objectif pour 2019). Le projet a pu être opérationnel en seulement 3 mois.

Au-delà, le CBE Sur Lubéron continue à informer, sensibiliser les entreprises naissantes sur le territoire et tous les porteurs de projets.

EVALUATION ET RÉSULTATS

Aucune évaluation globale de la démarche n'a été menée à ce jour. L'évaluation représente un des objectifs pour 2019.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

- Un changement de comportement des entreprises et des citoyens est d'ores et déjà constaté. Les collectivités et les communes se sentent responsables, engagées et proactives.
- Les barrières administratives se lèvent au bénéfice d'une stratégie globale.
- Quant à l'emploi, la mise en avant des nouveaux métiers ou des besoins en formation est réalisée avec le principal acteur Pôle emploi notre partenaire sur le projet depuis le début.
- Développement de l'intelligence collective dans bon nombre de types d'activités.

Le CBE Sud Lubéron souhaite maintenir cette dynamique et favoriser une créativité tant sur l'organisation que sur le partage de savoir-faire.

FREINS RENCONTRÉS

La temporalité sur la réalisation de ces actions est contrainte par la répartition des compétences, sur les initiatives et actions déjà existantes et sur la pérennité économique de ces projets (modèle économique et création d'emplois).

- Coût élevé de mise en place de certaines actions (enjeu d'investissement)
- Manque de certaines compétences techniques
- Lenteur de certaines institutions (décalage de temporalité)
- La communication peut être délicate entre besoins et enjeux

PERSPECTIVES

- ⇒ Continuer le travail collaboratif sur l'enjeu « Zéro déchet » et prioriser les actions pour en faire des projets pilote exemplaires
- ⇒ Développer et maintenir le maillage territorial (rôle en tant qu'animateur local et créateur de relais d'animation)
- ⇒ Communiquer et valoriser toutes les démarches
- ⇒ Relier les initiatives entre elles et les faire grandir

PÉRENNISATION DE LA DEMARCHE

Le passage de relais aux entreprises sur cette approche de nouvelle économie est le principal enjeu : les entreprises sont les acteurs principaux et doivent maintenir ce changement de comportement : Penser local, agir global.

Le CBE Sud Lubéron doit rester le pont entre « idée-acteur- enjeu ». Cette démarche n'est pas introvertie, elle reste au contraire une option vers l'ouverture et la connaissance.

Les offres doivent évoluer, s'élargir et favoriser le partenariat : un moyen à terme de maintenir les entreprises sur le territoire et de favoriser la reprise d'emplois locaux.

Contacts

Hervé DANNEELS

CBE Sud Luberon

Courriel : hdanneels@cbesudluberon.com

Tel : 04.90.79.53.30

NCIS - NOUVELLES COOPERATION INDUSTRIELLES ET SYNERGIES



CONTEXTE

Le golfe de Fos et le pourtour de l'étang de Berre constituent un territoire à forts enjeux démographiques, économiques, sociaux et environnementaux (concentration de filières d'envergures nationales et internationales, présence du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, disponibilité foncière à vocation industrielle, périurbanisation conséquente, un-tiers du territoire en espace naturel protégé). L'atout majeur de ce territoire réside dans la multiplicité d'outils, d'actions et de grands projets déployés par une coopération entre les acteurs du territoire.

PÉRIMETRE D'INTERVENTION

Pourtour de l'étang de Berre et au-delà

Les points forts/spécificités

- Une approche pragmatique et à intérêt économique
- Une approche globale avec :
 - une étude de terrain,
 - un approfondissement des synergies identifiées confié à des bureaux d'étude pour une approche technico-économique poussée
 - Un accompagnement des acteurs pour faciliter les démarches et maintenir une dynamique

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Lancé en 2014, le projet NCIS contribue à mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire pour favoriser la compétitivité et l'ancrage des entreprises à travers l'écologie industrielle et territoriale. Il n'a pas vocation à se substituer aux projets existants mais à les soutenir et les renforcer.

IDENTITÉ DU PORTEUR

Association Environnement-Industrie (Association interprofessionnelle des industries)
CCI – Marseille Provence
UIC Méditerranée

ENJEUX CLÉS

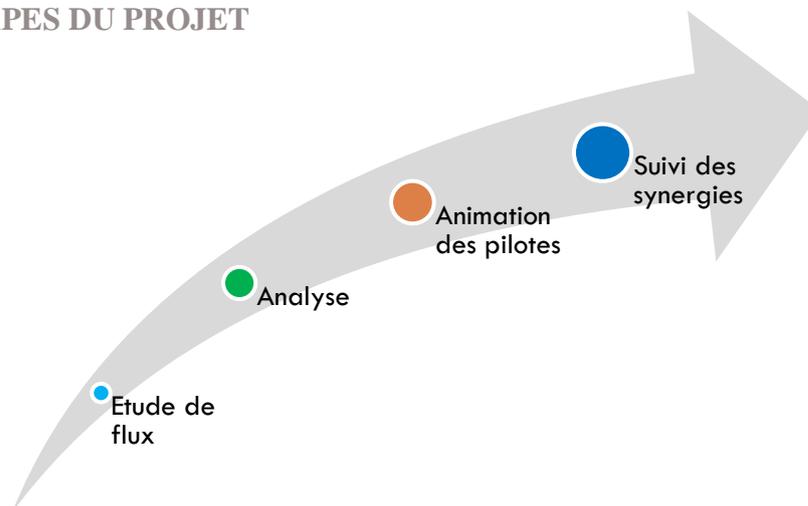
Pour les entreprises :

- Faire des économies d'échelle : mutualisations (moyens, utilités, services)
- Créer de nouveaux débouchés : échange/valorisation de flux industriels
- Stimuler l'innovation
- Favoriser le dialogue entre entreprises
- Améliorer l'image de l'industrie

Pour les acteurs du territoire :

- Participer à la dynamique territoriale
- Animer et ancrer territorialement les industriels présents sur la zone
- Contribuer au développement de filières d'avenir
- Réduire les pressions environnementales

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



ACTEURS ET LEADERS A L'ORIGINE DU PROJET

Association Environnement-Industrie

CCI – Marseille Provence

UIC Méditerranée

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

- Financeurs (ADEME -Conseil Régional PACA)
- Autres acteurs impliqués : DIRECCTE, DREAL Paca, Réseau Orée

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

Liens avec d'autres démarches d'EIT : PIICTO, San Ouest Provence, CAPM, Mines d'Ales, GPMM...

COÛT DE L'INITIATIVE

Estimation de budget dans le Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020 : 304 834 € (gestion-pilotage-capitalisation, benchmark, étude de terrain et valorisation des synergies, intervention de bureaux d'études, communication et animation des groupes d'industriels)

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENUS

ADEME PACA : 99 900€ - Région PACA : 64 867€ - Autres financements

RÉSULTATS

- 240 entreprises sensibilisées individuellement
- 42 interventions et 28 articles publiés
- 70 entreprises visitées issues de 22 secteurs d'activités
- 64 synergies identifiées entre 42 entreprises et organismes
- 34 mises en relation
- 22 pistes ouvertes (transports mutualisés, mutualisation d'équipements, laboratoires et terrains, flux divers, etc.)

Actions phares réalisées

- Sensibilisation et large mobilisation des industriels
- Recensement des flux (principalement matière et énergie) et des besoins hors cœur de métier
- Animation contribuant à créer du lien entre les sites et à amorcer des mises en relation entre les acteurs du territoire

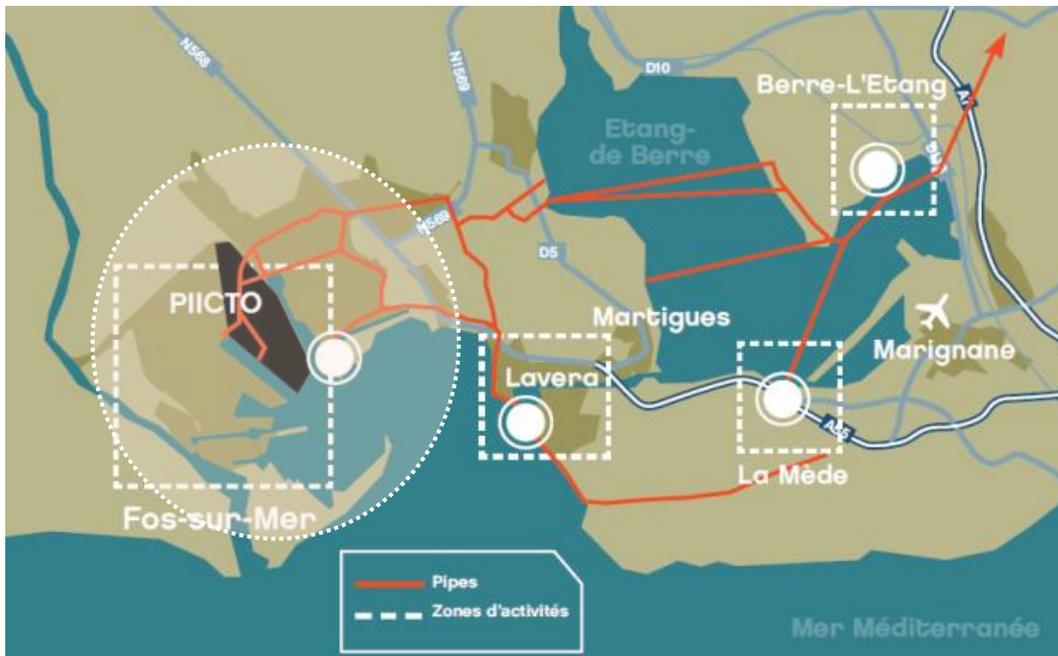
PERSPECTIVES

La dynamique se poursuit au travers le suivi des synergies engagées, l'utilisation d'un outil de cartographie interactive de flux (ACTIF), d'une vision d'ensemble et de stratégie collective visant des performances économiques, environnementales et sociale.

Contact

Alexandra RIGO
CCIMP
Courriel : alexandra.rigo@ccimp.com

PIICTO - PLATEFORME INDUSTRIELLE ET D'INNOVATION DU CABAN-TONKIN



PIICTO dans le port de Marseille-Fos (1^{er} port français, le 2^e port de Méditerranée et le 3^e port pétrolier mondial) et aire Métropolitaine Aix-Marseille

CONTEXTE

Contexte national : inscription dans la loi TECV, conformité avec les critères à l'origine des plans de relance industrielle (énergies renouvelables, économie circulaire, chimie verte et biocarburants)

Contexte régional : inscription dans la stratégie régionale avec une démarche de Transition écologique et énergétique, et d'Innovation

Contexte local : repositionnement stratégique du Port de Marseille Fos lié à la mutation industrielle et la transition énergétique

PÉRIMETRE D'INTERVENTION

Zone portuaire de Fos-sur-Mer

Les points forts/spécificités

- ✓ Une démarche qui s'appuie sur des acteurs industriels moteurs et le GPM Marseille-Fos propriétaire d'une partie du foncier et aménageur, représenté au même titre que les autres membres actifs : **équilibre et pérennité de la gouvernance**
- ✓ Une **volonté forte de communiquer et d'animer** avec la création d'un poste de chef de projets à temps plein au sein de l'association
- ✓ Une diversité d'acteurs présents sur la zone : **multiplicité des synergies**

IDENTITÉ DU PORTEUR

Association d'une quarantaine de membres portée par des membres actifs (entités industrielles implantées, Grand Port Maritime de Marseille-Fos) et des membres qualifiés (collectivités, etc.)

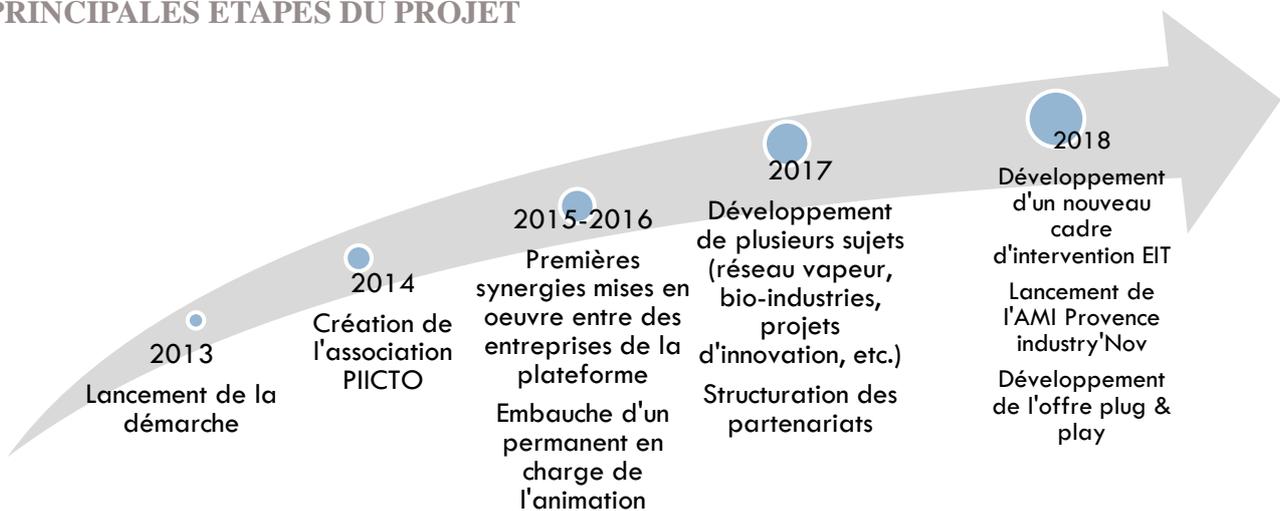
PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

ADEME, Caisse des Dépôts, Région PACA, Sous-préfecture, Métropole, énergéticiens, groupes d'entreprises (ex : Union des industries chimiques de Méditerranée), pôles de compétitivité, etc.

ENJEUX CLÉS

- **Rassembler** les acteurs industriels, économiques et institutionnels
- Améliorer la **compétitivité et l'attractivité** de la plateforme
- Renforcer les entités actuellement implantées et **attirer de nouveaux investissements**

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- Développer **l'écologie industrielle** pour les acteurs existants et les futurs entrants
- Développer les activités industrielles en établissant une **stratégie de développement et d'innovation**
- Mettre en place une **gouvernance commune** basée sur une charte de management HSE (plateforme économique PPRT*)
- Être force de proposition en termes **d'innovation réglementaire** (viser une labellisation spécifique pour cette plateforme expérimentale)

ARTICULATION AVEC LES POLITIQUES LOCALES

Lien avec le pôle planification et aménagement du Port de Marseille-Fos, avec les schémas régionaux et métropolitains de développement économique, d'innovation, de transition énergétique, etc.

MOYENS HUMAINS

1 salarié (1 ETP)

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENUS

Fonctionnement de la structure (avec 1 ETP)

Environ 140 000 euros annuels (2017)

53% public : ADEME, DREAL, Métropole, Région

47% privé : cotisations et parrainages d'entreprises (50%-50%)

N.B. : Cet équilibre constitue un enjeu déontologique important pour l'association. Ainsi l'octroi d'une nouvelle subvention publique en 2018 pour développer de nouveaux projets va être contrebalancée par une hausse des contributions privées.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- 5 synergies ont été réalisées : valorisation de coproduits industriels comme la ferraille, les boues (décarbonatation et purification de saumure), l'acide chlorhydrique 33%, l'eau déminéralisée, etc.
- 10aine en cours d'exploration avancée : lavage des EPI avec un ESAT, valorisation des DIB, homologation de coproduits industriels
- 10aine de pistes potentielles en exploration

Autres types de démarches menées

Projets de développement [innovations et projets industriels] : développement d'innovations (*plus de 60M€ de projets d'innovation déjà engagés*) avec INNOVEX sur 12ha dédiés aux démonstrateurs (partenariats avec des entreprises, start up, des écoles...) ou directement sur sites industriels. Quant aux projets d'implantations, plusieurs sont en phase d'études (*montant cumulé d'investissement potentiel supérieur à 300 M€*).

Partenariat avec les plateformes voisines dans le domaine des bio-industries : lancement en 2018 sous l'égide de la Métropole de l'AMI Provence Industr'Nov visant à mettre à disposition des terrains sur les plateformes de Fos-La Mède et Berre pour accueillir de nouveaux porteurs de projets industriels ou innovants en recherchant les synergies possibles avec les acteurs industriels existants. De nombreux projets ont été déposés ; au regard du succès de cette démarche issue d'un des 6 groupes de travail de PIICTO, il est envisagé d'étendre la durée de l'AMI ou d'en lancer un second à partir de 2018.

Quelques exemples de projets :

- **Projet de réseau vapeur**, permettant de réaliser des synergies sur la plateforme (valorisation de chaleur fatale) : études de préfaisabilité faites (plus de 100 000 euros), on entre dans la phase de l'avant-projet. La prochaine étude aura lieu début 2019 pour un lancement en 2021-2022. Le modèle économique n'est pas finalisé, notamment dans la mesure où de nouvelles entreprises s'implantent.
- **Structuration de la plateforme**, afin d'envisager les options en matière de modèle économique, d'organisation et d'infrastructure.

- **Marketing de la plateforme et construction d'une offre "plug & play"**, visant à mettre en place à court terme une offre structurée, tant sur la partie INNOVEX que sur la partie industrielle, tout en assurant la promotion de la plateforme.

COMMUNICATION

Refonte des vecteurs de communication en 2017 (site web, plaquettes en français et anglais, exposition et maquettes...).

Communications fréquentes dans des conférences.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

- 2 milliards d'euros de chiffre d'affaire global cumulé
- 3000 emplois (dont 50% en sous-traitance)
- Plusieurs milliers de tonnes de matières valorisées grâce aux synergies créées
- 500 ha disponibles sur le site pour de nouvelles implantations
- 1 plateforme d'innovation sur 12 ha dédiée à l'accueil de démonstrateurs ou au sein des sites industriels (ambition INNOVEX)
- 350 millions d'euros d'investissements sur des projets qui viendraient s'implanter sur le territoire
- 60 millions de projets innovants déployés actuellement sur la plateforme

FREINS RENCONTRÉS

- Contraintes environnementales et réglementaires liées à la zone industrialo portuaire
- Enjeu du financement des infrastructures pour faciliter l'implantation des projets

PERSPECTIVES

Réflexion en cours au sein du Bureau et du CA de l'association sur l'évolution du modèle économique (différentes pistes sont étudiées : diversification des sources de financement publics et privés, rémunération des services rendus, etc.) et la gouvernance (mission de l'ARII en 2018)

Nicolas MAT
Secrétaire Général - Chef de projets | Association PIICTO
Tel : +33 (0)6 76 01 54 32

CCI DU VAR – LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, MAILLON FORT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE / EIT BTP



CONTEXTE

Le Var est, malheureusement, touché par l'image désastreuse relayée par les médias concernant les déchets des activités du BTP. De plus, la gestion des déchets du BTP est face à une double problématique : d'une part les communes souhaitent se décharger des déchets du BTP des professionnels en surnombre, et d'autre part les négociants de matériaux ont été contraints au 1er janvier 2018 de récupérer ces mêmes déchets conformément au décret du 10 mars 2016.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le périmètre d'intervention de l'action :

- Du SIVED (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets du centre ouest Var), renommé SIVED NG (Nouvelle Génération) depuis le 1^{er} janvier 2017 suite à l'élargissement de son périmètre (passant de 16 à 24 communes).
- De la Communauté de Communes Cœur du Var qui comprend 11 communes.

Le périmètre est présenté sur la cartographie ci-dessus.

Les points forts/spécificités

La méthodologie mise en œuvre par la CCI était en lien direct avec les intérêts de chaque partie :

- Une approche économique de la problématique en soumettant des solutions concrètes plutôt qu'un simple rappel réglementaire ;
- La réalisation de diagnostics en entreprises, permettant d'identifier les leviers et les freins de chacun ;
- Une analyse globale suivie de propositions de solutions pour lever les freins identifiés ;
- Un rapprochement direct entre les acteurs privés et publics des territoires ;
- Une source d'inspiration et de soutien pour les projets émergents.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var a accompagné les territoires lauréats de l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG) SIVED NG et la Communauté de communes Cœur du Var sur le volet « déchets du BTP ». L'objectif général de cette action était d'anticiper le changement réglementaire de mars 2016, imposant aux négociants de matériaux la reprise des déchets du BTP de leurs clients, et ainsi de faire émerger des offres de services supplémentaires sur les territoires.

L'intérêt de cette mission était également de rapprocher l'ensemble des acteurs de la filière pour trouver des solutions pérennes quant à la gestion des déchets du BTP sur les territoires du SIVED NG et de la CC Cœur du Var.

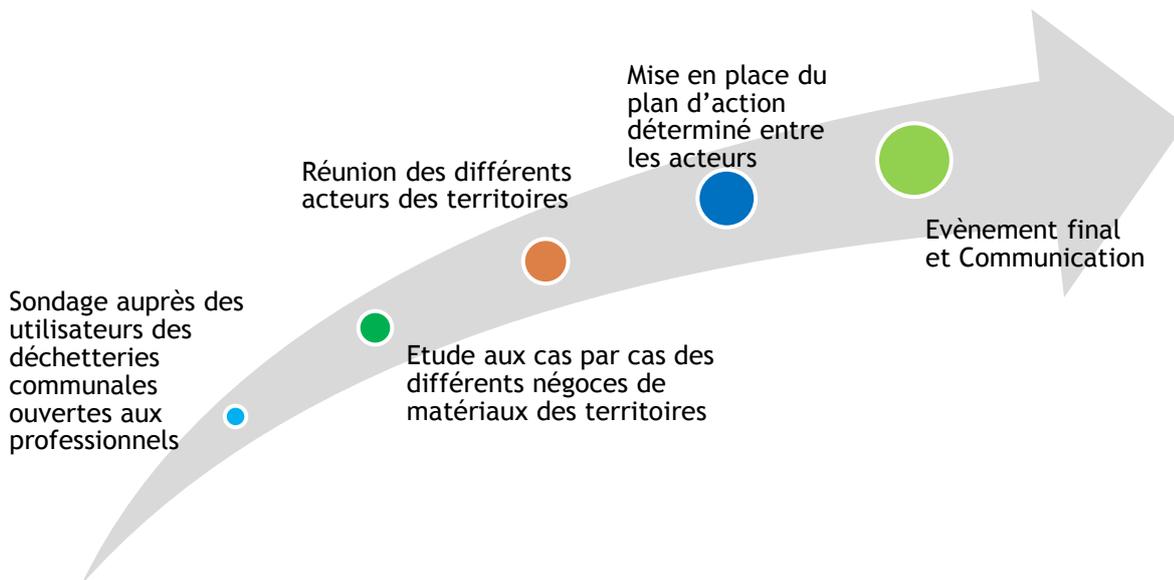
IDENTITÉ DU PORTEUR

Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

ENJEUX CLÉS

- La mise en place d'une démarche exemplaire de réduction des déchets du BTP
- La mise en place d'une filière optimale de gestion des déchets du BTP
- La promotion de l'économie circulaire au sein des deux territoires

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

- Pilotage par la CCI du Var
- Partenaires principaux du projet : l'ADEME, la Région PACA, le SIVED NG et la Communauté de Communes Cœur du Var

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

Outre les partenaires principaux décrits précédemment, les membres du comité de pilotage de l'action et donc partenaires de l'opération étaient également la Fédération du BTP du Var, la Fédération régionale du Bâtiment, la CAPEB, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var et le Conseil Départemental du Var.

De plus, les négociants de matériaux qui ont adhéré à la démarche étaient fortement impliqués, à savoir les enseignes Costamagna, Verdi Matériaux, Chausson Matériaux, Bonifay et Point P.

MOYENS HUMAINS

La CCI du Var a mobilisé un consultant du service Mission Réseaux et Filières sur cette action. Le responsable du service était également présent aux différentes étapes clés de l'action.

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENUS

L'action a été soutenue financièrement par l'ADEME et la Région et par les fonds propres de la CCI du Var.

DEMARCHES MENÉES

2016

Une première réunion a été organisée à laquelle était convié l'ensemble des acteurs phares des territoires a été organisée. Les présidents du SIVED NG et de la Communauté de Communes Cœur du Var, la Directrice régionale adjointe de l'ADEME ainsi que la quasi-totalité des négociants de matériaux étaient notamment présents, représentant au total une trentaine de personnes.

Les échanges directs et productifs entre les acteurs concernés par la thématique ont abouti à des actions concrètes et planifiées pour la suite de la mission :

- Engagement des déchetteries publiques à fermer leurs portes aux professionnels du BTP à partir du 1er janvier 2018, et ce afin de permettre une ouverture du marché de récupération des déchets aux négociants ;
- Décision de faire un point d'étape 6 mois après cette réunion pour s'assurer des structures mises en place par les négociants de matériaux ;
- Réalisation de formations gratuites dispensées par le SIVED pour les négociants de matériaux ;
- Réalisation de plaquette de communication pour les professionnels du BTP et pour les particuliers des deux territoires.

2017

Le premier colloque de l'économie circulaire dans le Var a eu lieu au siège de la Communauté de Communes Cœur du Var. Cet événement avait pour objectif premier de présenter les résultats finaux de la mission EIT BTP, et intervenait également dans le cadre du Tour de France des CCI, en collaboration avec la Communauté de Communes Cœur du Var, le SIVED NG, l'AMF83, l'ADEME et la Région.

L'intérêt pour la thématique a mobilisé un grand nombre d'acteurs varois : élus, entreprises, institutions, etc. Au total près de 200 personnes étaient présentes lors de cette matinée.

La première table ronde de la matinée illustre donc le retour d'expérience de l'action EIT BTP, objet du présent document. Les intervenants ont tous approuvé l'intérêt d'une gestion optimisée des déchets du BTP sur les territoires. Une vidéo a d'ailleurs été créée spécialement pour illustrer l'action menée. Celle-ci est disponible sur internet (<https://www.youtube.com/watch?v=8qMu2Q2E-Eg&feature=youtu.be>).

L'action EIT BTP menée sur les territoires du SIVED NG et de la Communauté de Communes Cœur du Var a donc été mise en lumière devant une pluralité d'acteurs engagés qui pourront largement s'en inspirer pour l'appliquer à leurs territoires.

2018

Une dernière réunion a été tenue en mars pour faire le point avec les négociants sur la démarche. Celle-ci a eu des conséquences diverses en matière de fidélisation de la clientèle selon l'engagement des négociants et en vertu de la non maîtrise de la politique de récupération par ces acteurs.

RÉSULTATS

Toutes les structures négociantes du territoire (10aine) ont participé à la démarche, et on a constaté une baisse des tonnages de gravats et une augmentation du recyclage.

Par ailleurs, une réunion d'information a été organisée par la CCI sur la métropole toulonnaise qui s'était montrée intéressée par les objectifs recherchés et le dispositif mis en place ; d'autres collectivités ont également déployées des opérations à partir de l'exemple de celle menée par la CCI.

Ainsi, malgré une satisfaction variable des négociants exprimée lors de la dernière réunion et des ajustements à apporter du point de vue du maillage de l'offre, cette opération, la première du genre dans la région, essaime pour favoriser le changement de pratiques tout en créant de l'activité sur le territoire. Le bilan est positif et conforte la CCI du Var dans son rôle de catalyseur d'actions entre les différents acteurs des territoires.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

La fermeture des déchetteries publiques aux professionnels du BTP à partir du 1^{er} janvier 2018 a induit une ouverture du marché de récupération de déchets aux négociants de matériaux, créant ainsi une activité économique sur les deux territoires.

FREINS RENCONTRÉS

La mobilisation des différents acteurs est parfois complexe. Toutefois, les partenaires de la démarche étant très dynamiques, il a été possible de mener à bien l'action tout au long de son déroulement.

PERSPECTIVES

La démarche est terminée sur le territoire des 35 communes du SIVED et de la CC Cœur de Var mais elle se déploie auprès d'autres collectivités varoises.

Contact

Marion TOURNIAIRE
CCI du Var
Courriel : marion.tourniaire@var.cci.fr
Tel : 04 94 22 80 48

CCI DU VAR – DEPLOIEMENT DU PLAN TERRITORIAL DE SYNERGIE INTERENTREPRISES COUPLE A L'OUTIL ACTIF DANS LE VAR



CONTEXTE

La volonté de positionner le Var comme un territoire engagé dans l'économie circulaire est partagée par la sphère publique et privée. A titre d'exemple, l'intérêt des acteurs varois lors du colloque de l'économie circulaire réalisé le 3 octobre 2017 a mobilisé près de 200 personnes (élus, entreprises, institutions). Une cinquantaine de structures se sont d'ailleurs engagées en signant le Pacte pour l'économie circulaire dans le Var.

De plus, la CCI du Var a été choisie par l'Institut de l'Economie Circulaire pour être pilote sur le Programme Territorial de Synergie Interentreprises. L'objectif est de déployer cette nouvelle méthode d'Ecologie Industrielle et Territoriale élaborée par l'Institut au sein d'un territoire moteur. La CCI du Var est donc accompagnée pendant près de 2 ans par cet Institut pour mettre en œuvre leur méthode, couplée aux outils actuels utilisés par les CCI, à savoir l'outil ACTIF.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- La Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)
- Le territoire de Toulon Provence Méditerranée et son hinterland portuaire

Les points forts/spécificités

Le territoire de la CAVEM est lauréat de l'appel à projet « EIT / Parcs d'activités – Territoire d'entreprises » financé par l'ADEME et la Région PACA. De plus, la CAVEM est un territoire exemplaire en termes d'initiatives d'économie circulaire et se mobilise pour développer différents projets. Notamment, la CCI a accompagné la CAVEM en 2016 pour la réalisation de 29 diagnostics de flux dans les entreprises phares de son territoire. **La mise en place de la méthode PTSI / ACTIF au sein du territoire de la CAVEM représente donc une suite logique aux initiatives d'ores et déjà réalisées.** (N.B. Une des démarches de la CAVEM est présentée plus haut dans ce recueil).

L'hinterland portuaire de Toulon regroupe des structures indispensables au développement de l'économie et des échanges, et se positionne ainsi comme un équipement structurant majeur du territoire. Les échanges de flux internes et externes aux zones portuaires et leurs hinterlands sont variés et abondants. **C'est pourquoi il s'agit de lieux privilégiés pour développer l'économie circulaire afin d'interconnecter matières, flux, marchandises, données, ressources humaines et idées nouvelles.**

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le PTSI est une méthode d'EIT basée sur la réalisation d'ateliers d'échanges de flux entre les entreprises et associée au besoin à des diagnostics de flux plus poussés. Lors de ces ateliers, les entreprises suivent un dispositif leur permettant de présenter un maximum de flux en un minimum de temps. Les retours d'expériences montrent que cette méthode permet de mettre en avant un grand nombre de synergies sans nécessiter une trop forte sollicitation des entreprises.

ACTIF est un outil d'administration et de gestion, hébergé sur une plate-forme internet sécurisée et privée, développée depuis 2008 par la CCI Occitanie en partenariat avec l'ADEME. À travers une cartographie interactive où sont quantifiés et géolocalisés les flux d'entreprises (données entrantes et sortantes), il est possible de créer des synergies de mutualisation - emplois partagés et achats groupés - ou des synergies de substitution, les flux sortants des uns étant les matières entrantes des autres.

Le PTSI et l'utilisation de l'outil ACTIF sont complémentaires car :

- Les deux approches ont pour objectif commun d'inciter et de faciliter les synergies entre les structures d'un territoire, et de développer l'EIT ;
- Sont capitalisées dans l'outil ACTIF les données récoltées lors des ateliers du PTSI et lors des visites d'entreprises;
- L'outil ACTIF permet d'identifier a posteriori des exutoires pour les ressources recensées lors des ateliers, et donc de pérenniser la dynamique de symbiose industrielle du territoire ;
- L'attractivité des ateliers PTSI, de par leur temporalité courte et leur efficacité, est complétée par des études plus approfondies vers les entreprises à fort potentiels, dont les données seront capitalisées sur ACTIF.

La combinaison des deux méthodes doit permettre d'enrichir les démarches varoises d'Ecologie Industrielle et Territoriale.

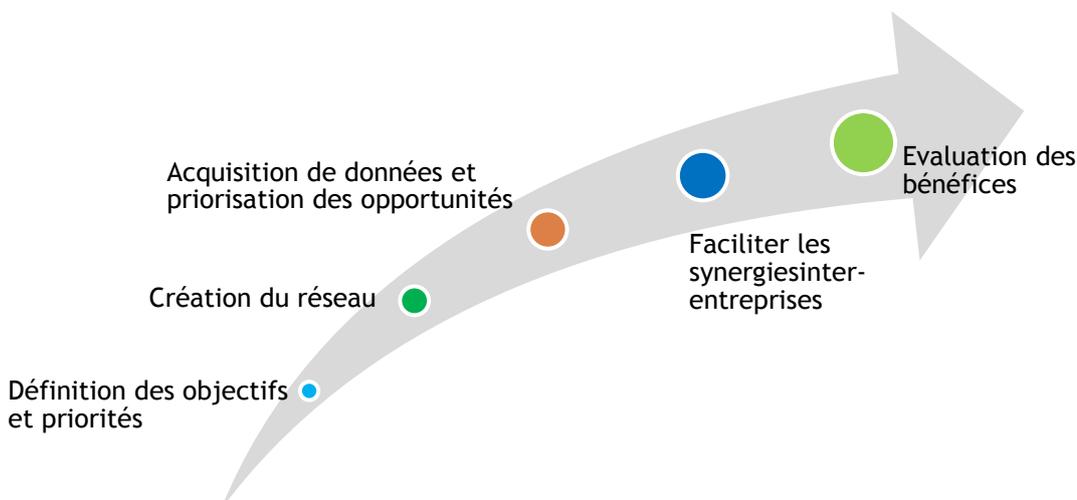
IDENTITÉ DU PORTEUR

Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

ENJEUX CLÉS

Créer un réseau d'entreprises multi-sectoriel créateur d'opportunités, et de faciliter la collaboration entre les acteurs du territoire par la mise en place de synergies. L'approche collaborative contribue en effet à la résilience et à la compétitivité de l'économie territoriale.

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET



ACTIONS RÉALISÉES ET RÉSULTATS

- 1^{er} atelier organisé en février 2018 sur le territoire de la CAVEM – 19 participants.
- 196 synergies identifiées et satisfaction des entreprises présentes
- Envoi à chaque entreprise participante d'une synthèse des synergies qu'elle pourrait réaliser avec pour chacune le contact de l'entreprise avec laquelle la synergie pourrait avoir lieu
- Articulation en cours avec Actif pour adapter les propositions de solutions le plus finement possible d'un point de vue géographique
- Pistes de synergie : formation, visites règlementaires, partage de locaux et valorisation du carton/papier. Souhait de favoriser l'implantation de nouvelles filières industrielles.
- Atelier PTSI abordé lors du 2^{ème} colloque sur l'économie circulaire dans le Var (oct 18)
- Détermination en cours, par la CCI et la CAVEM, d'un planning d'actions basé sur les résultats de l'atelier et des diagnostics de flux réalisés en 2016

FREINS RENCONTRÉS

Difficultés après l'atelier à remobiliser les entreprises, qui ne font pas la démarche de contacter les autres entreprises avec lesquelles des synergies ont été identifiées

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET

L'Institut de l'Economie Circulaire est à l'origine de ce projet qui est piloté par la CCI du Var.

Les autres partenaires principaux sont l'ADEME et La Région PACA. La CAVEM et les services de Toulon Provence Méditerranée sont les deux territoires sur lesquels doivent être déployés les ateliers (respectivement en 2018 et 2019).

Outre les partenaires institutionnels et territoriaux, les associations de parcs d'activités sont des acteurs impliqués dans la démarche. Il est également possible de citer la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Union Patronale du Var, etc.

MOYENS HUMAINS

La CCI du Var a mobilisé un consultant du service Mission Réseaux et Filières sur cette action (environ 0,7 ETP). Le responsable du service était également présent aux différentes étapes clés de l'action. Les démarches liées au premier atelier ont donné lieu à un véritable travail main dans la main entre la CCI et la CAVEM.

SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES SOURCES DE REVENUS

L'action est soutenue financièrement par l'ADEME, la Région et les fonds propres de la CCI du Var.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

D'après plusieurs retours d'expériences similaires (10 années d'expérience en Angleterre et 2 années en France), un atelier est à l'origine de 440 synergies potentielles entre entreprises.

PERSPECTIVES

L'objectif de l'Institut de l'Economie Circulaire est de pouvoir enseigner cette méthode en Université.

Contact

Marion TOURNIAIRE
CCI du Var
Courriel : marion.tourniaire@var.cci.fr
Tel : 04 94 22 80 48

Fiches Retour d'expériences rédigées par le groupement de prestataires :

AUXILIA

mydiane

 **EIC** Ecologie Industrielle Conseil

Mise en page – Christelle DEBLAIS Conseil Régional